(CARA'MAG')

HIVER 2020

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 42

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un accompagnement sur mesure

Enfance de l'art. Plus d'un millier d'écoliers issus d'une vingtaine de communes du territoire ont parcouru cet automne les Sentiers des Arts à Corme-Écluse, à la faveur d'une collaboration renouvelée avec l'Éducation nationale. Bon nombre d'entre eux ont ensuite mené avec leurs enseignants et l'équipe de médiation de la direction des affaires culturelles, des ateliers artistiques inspirés du Land Art et des oeuvres exposées. Une sculpture géante, réalisée par les élèves de maternelle, a ainsi été installée le 12 octobre dans la cour de l'école de Grézac. Les plus grands, regroupés dans les classes primaires à Grézac et Corme-Ecluse, ont de leur côté confectionné des vrais nuages avec des éléments trouvés dans la nature. Objectif : découvrir le travail des artistes, enrichir la créativité des enfants et, pourquoi, pas, susciter des vocations.

Magazine de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex. **Tél. :** 05 46 22 19 20. **Web :** www.agglo-royan.fr / **Courriel :** contact@agglo-royan.fr. **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot. **Comité de rédaction :** Antoine Bigot. **Comité de rédaction :** Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Audrey Penaud, Laurent Piquet. **Rédaction :** Alexandre Garcia avec Antoine Bigot (p.13), Valentine Bizet (p.22-23), Charlotte de Charrette (p.40-41), Jean-Philippe David (p.30-31), Valérie Daviet (p.38-39), Fabien Paillot (p.28-29), Léila Renon (p.42) et Stéphanie Rivet (p.12). **Photos :** Denis Bibbal / Artgrafik, Alexandre Garcia, Fabien Paillot, Yoshi Power Shot (couverture), Benjamin Stephan. **Création graphique :** Symaps. **Conception et illustration** (p.42) : Audrey Penaud. **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 57 500 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.

© Alexandre Garcia

sommaire

ACTUALITÉS

4-5 Agenda des manifestations communautaires
6 Soutien aux entreprise en difficulté
7 Réhabilitation de l'office de tourisme de Royan
8-9 Création d'une gare intermodale à Saujon
10-11 Transports : de nouveaux services pour les usagers
12 Assainissement
13 Travaux dans les zones d'activités économiques
14-16 Les marchés publics au service de l'insertion

DOSSIER

17 Face à l'urgence climatique, la nécessité d'agir
18-19 Cara Rénov' : un accompagnement sur mesure
20-21 L'énergie solaire sort de l'ombre
22-23 Les atouts du chauffage au bois

PORTFOLIO

24-27 À La Tremblade, la naissance d'un port

TERRITOIRE

28-29 Les communes s'activent pour leurs commerces
30-31 Un syndicat unique pour la gestion de la Seudre
32-33 Un western tourné dans la Coubre
34-37 Retour sur les Sentiers des Arts
38-39 Agenda des communes
40-41 L'inspiration brésilienne des galeries Botton
42 Natura 2000 : l'Aulnaie du Monard
43 Ulysse et compagnie

édito

© Pierre Delaunay

La situation sanitaire que nous vivons depuis près d'un an affecte profondément notre quotidien et notre économie. Nous en souffrons tous. Cette épidémie nous rappelle l'importance des liens sociaux et l'attention que nous devons porter les uns aux autres, à tout âge et en tous lieux.

En temps normal et plus encore en situation de crise, les collectivités locales comme tous les autres services publics jouent un rôle de premier plan dans l'indispensable solidarité que nous devons témoigner envers les plus fragiles d'entre nous. De l'accompagnement des plus jeunes à la protection des plus âgés, c'est ainsi que l'action publique participe chaque jour à la cohésion de notre société.

Ce numéro de Cara'mag vous donnera un aperçu de la manière dont, localement et à son échelle, la CARA exerce ses compétences au bénéfice de tous les usagers, et notamment les plus touchés par la crise sanitaire. Vous y trouverez la présentation d'une aide exceptionnelle d'un million d'euros en faveur des entreprises en difficulté, adoptée le 25 septembre par les élus communautaires, ainsi que les multiples projets qui démarreront sans délai pour soutenir l'activité locale. La CARA agit aussi en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi, en intégrant dans ses marchés publics des clauses sociales leur permettant d'obtenir un contrat de travail. Ce numéro détaille également les actions menées pour accélérer la transition énergétique, revient sur les manifestations culturelles, met en valeur notre patrimoine commun et la richesse de notre environnement naturel qu'il faut préserver et savoir partager.

En cette période de remise en question, pensez à ce que vous pouvez faire pour les autres et avec les autres.

Je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année avec l'espoir d'un renouveau rapide pour les habitants et acteurs économiques, culturels et institutionnels de la CARA.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

DU 14 JANVIER AU 25 MARS

Nuits de la thermographie

Chaque hiver, le service « énergie » de la CARA organise des balades thermographiques gratuites pour **sensibiliser les administrés aux déperditions d'énergie** et **promouvoir les travaux de rénovation énergétique performants.** La thermographie de façade est un outil pédagogique efficace qui permet de visualiser les déperditions de chaleur des logements et ainsi comprendre les enjeux de la rénovation énergétique.

Ces balades thermographiques auront lieu à 18h30 :

- **Jeudi 14 janvier :** Floirac, 9 rue Charlemagne *(à côté de l'église)*
- **Jeudi 21 janvier :** Barzan, Mairie, 5 route de la Treille
- **Jeudi 28 janvier :** Arvert, salle des fêtes, 16 bis rue des Tilleuls
- **Jeudi 4 février :** Mortagne-sur-Gironde, salle du conseil, 21 Grande Rue
- **Jeudi 11 février :** Saint-Sulpice-de-Royan, salle des mariages, 46 B route de rochefort
- **Jeudi 25 février :** Saint-Palais-sur-Mer, salle du conseil, 1, avenue de Courlay
- **Jeudi 4 mars :** Cozes, Logis de Sorlut, 2, route de Saintes
- **Jeudi 18 mars :** Vaux-sur-Mer, salle de l'Equinoxe, 1 place Maurice Garnier
- **Jeudi 25 mars :** Royan, Centre social Marne Yeuse, 46 boulevard de la Marne

© Yoshi Power Shot

Pour participer

inscrivez-vous en appelant votre conseiller énergie :
05 46 22 19 36
107, avenue de Rochefort à Royan.

Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie.

6 FÉVRIER

Réouverture de la Maison des Douanes

À Saint-Palais-sur-mer, la Maison des Douanes accueillera dès le samedi 6 février, sous réserve de la situation sanitaire, les œuvres de CharlElie Couture. Cet artiste « multiste », connu depuis les années 80 pour ses chansons, poursuit une œuvre de création entre écriture, arts visuels et musique. Initialement prévue en 2020, cette exposition permet de découvrir les différents modes d'expression que le poète rock a toujours menés de front. On y retrouve plusieurs grands formats vertigineux, évoquant les lignes des gratte-ciel de New-York, où l'artiste s'est installé de 2004 à 2017. CharlElie Couture utilise de multiples techniques - photographie, acrylique, huile et collage sur des supports divers, toile, carton, papier, vinyle ou même rideaux de douche détournés. Souvent, un tracé noir ou blanc contraste avec l'arrière-plan et suggère une silhouette. **Exposition du 6 février au 1er novembre à la Maison des Douanes,** 46 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer. Tél. 05 46 39 64 95. Ouverture de 14 heures à 18 heures du 6 février au 9 avril, et de 14 heures à 19h30 du 10 avril au 30 septembre, et du 1er octobre au 1er novembre de 14 heures à 18 heures. Fermée le mardi hors périodes de vacances scolaires. Tarif : 2 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

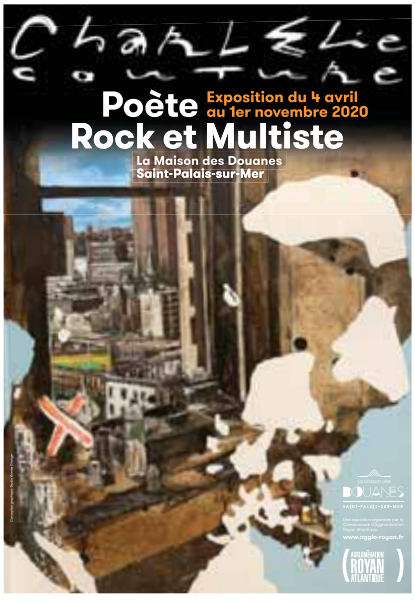

ACADÉMIE DE SAINTONGE

Le prix Royan Atlantique décerné à Emmanuelle Piaud

Emmanuelle Piaud, organiste et chef de chœur à Royan et Saint-Palais-sur-Mer, a reçu le prix de l'Agglomération Royan Atlantique, le 4 octobre, lors de la cérémonie annuelle de l'Académie de Saintonge. Fille d'ostréiculteur à Chaillevette, *« son parcours est celui, difficile, exaltant, de tous ceux qui se vouent aux touches noires et blanches »*, évoque Didier Colus, membre de ce jury créé en 1957 pour soutenir la vitalité de la culture régionale. En 1984, elle fait partie de la première promotion de la classe musique créée par Mireille Gaudin au Lycée La Triloterie à Royan. Elle poursuit le piano mais se passionne, depuis l'âge de 8 ans, pour le grand orgue de Notre-Dame, dont elle regarde jouer le titulaire Jacques Dussouil. Bac musical en poche, elle s'inscrit en musicologie à Poitiers. Le sujet de mémoire est tout trouvé : le grand orgue de Royan, travail qui aboutira à son classement en 2006. *« Conservatoire d'Orléans, de Bordeaux, la voilà professeure et bientôt fondatrice de ce qui deviendra en 1996 le Conservatoire de musique et de danse de Saint-Palais-sur-Mer »*, poursuit Didier Colus. Lorsque Jacques Dussouil s'éteint, après 50 ans passés au clavier, Emmanuelle Piaud est nommée titulaire de l'orgue Boisseau de Notre-Dame de Royan. Elle se produit en concert en France et à l'étranger et réalise un autre rêve en devenant cheffe de chœur, perpétuant la tradition des maîtres de chapelle qui étaient chefs de chœur et organistes. On lui doit la création des chœurs du

© Emmanuelle Piaud

conservatoire de Saint-Palais-sur-Mer, qu'elle dirige, tout comme le chœur de Notre-Dame-de-Royan et celui du festival « Un Violon sur le sable ».

Risques d'inondations : consultation publique

© DR

Le Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS) organise une consultation publique numérique du 1er novembre au 31 décembre 2020 accessible sur son site internet: **www.sageseudre.fr**.
Elle concerne le programme d'actions de prévention des inondations et s'adresse aux personnes habitant ou travaillant sur le bassin versant de la Seudre. Le programme actuel a été approuvé et labellisé par une instance nationale, la commission mixte inondation(CMI), en octobre 2017. Lors de sa mise en œuvre, des ajustements ont été jugés nécessaires par les élus du bassin. Ces derniers sollicitent donc l'avis de la population sur le projet d'avenant avant de le présenter à la CMI début 2021.

Calendriers de collecte 2021

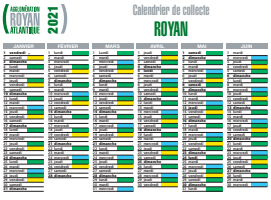

Les dates de collecte pour les 33 communes du territoire ont été distribuées dans les boîtes aux lettres pendant le mois de décembre. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez vous le procurer à l'accueil du pôle écologie urbaine, 3, rue des Cormorans à Royan ou le télécharger sur le site www.agglo-royan.fr.
Tél. 05 46 39 64 64 / service-dechets@agglo-royan.fr

Un million d'euros pour soutenir les entreprises en difficulté

Avec une baisse attendue de 9 à 11% du produit intérieur brut en 2020, l'épidémie de COVID-19 a entrainé une crise économique profonde. Les nombreux dispositifs d'aides déployés depuis mars 2020 ont permis de préserver jusque-là un grand nombre de sociétés et d'emplois. Pour autant, la trésorerie de nombreuses petites entreprises reste fragilisée. **Pour contribuer à la préservation du tissu économique et de l'emploi, les élus de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique ont décidé de soutenir, à hauteur d'un million d'euros, la trésorerie des petites entreprises du territoire à travers un dispositif spécifique.**

© Alexandre Garcia

Ce soutien massif au secteur économique a été adopté lors du conseil communautaire du 25 septembre.

Adoptée en conseil communautaire le 25 septembre, cette aide exceptionnelle face à la crise Covid-19 prendra la forme d'une subvention de fonctionnement, versée aux entreprises de moins de 20 salariés et aux associations employeuses résidant sur le territoire communautaire et justifiant d'un besoin exceptionnel de trésorerie. *« Nous avons reçu 174 dossiers de demandes de subventions, dont 87% sont directement éligibles,* a précisé Vincent Barraud, le président de la CARA, lors du conseil communautaire du 16 novembre. *Il s'agit d'accompagner au mieux les entreprises qui ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires en raison du confinement, ce qui représente une programmation d'aides de 884 000 euros, proche de l'enveloppe fixée au départ. »* Le montant de l'aide sera arrêté au cas par cas par le conseil communautaire de la CARA. Il pourra au maximum atteindre 5 000 euros, majoré de 1 000 euros par emploi salarié. Une enveloppe dédiée d'un million d'euros a été prévue pour financer ce dispositif lors du vote du budget supplémentaire de la CARA en juin 2020. La priorité sera accordée aux entreprises et associations œuvrant dans les secteurs d'activités identifiés dans le projet économique de territoire de la CARA : maraîchage, élevage, arboriculture et horticulture ; aquaculture et pêche ; économie circulaire ; domotique ; santé et bien-être ; tourisme, économie numérique ; services aux entreprises ; commerces de proximité ; industries créatives et culturelles, industrie et autres activités manufacturières…

Le bureau communautaire au complet

© Antoine Fagot © Alexandre Garcia © Alexandre Garcia

Les 63 délégués de la CARA ont procédé, le 16 octobre, à l'élection de trois nouveaux membres au sein du bureau communautaire, chargé de débattre des sujets majeurs en amont du conseil communautaire. Le maire de Saint-Georges-de-Didonne, François Richaud (photo de gauche), a été élu onzième vice-président, en charge du schéma cyclable. Philippe Cussac (au centre), adjoint au maire de Royan en charge de la sécurité, a été élu douzième vice-président. Il aura pour mission de s'occuper du dossier des gens du voyage et du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Julien Duressay (photo de droite), conseiller municipal délégué de Royan, a été élu dixième membre du bureau Il aura en charge les questions liées à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

© Archi'Textures / Frédéric Daviet - architecte DPLG

Cure de jouvence pour le bureau d'information touristique de Royan

La CARA engage en 2021 la réhabilitation des bureaux d'information touristique du territoire, en commençant par celui de Royan, emblématique de l'architecture balnéaire des années 1950.

Situé à l'angle du carrefour de La Poste, le bureau d'information touristique (BIT) de Royan a perdu de son lustre, depuis son emménagement dans les célèbres galeries Botton, construites en 1956. L'entrée principale, boulevard de la Grandière, donne sur un trottoir étroit, en face d'un passage piéton, ce qui provoque d'importantes nuisances sonores vers l'intérieur des locaux. L'établissement dispose en outre d'une surface d'accueil d'environ 90 mètres carrés, insuffisante pour accueillir dans de bonnes conditions l'afflux de visiteurs en pleine saison.

C'est pourquoi la CARA, son Office de tourisme communautaire (OTC), la ville de Royan et l'architecte des bâtiments de France, Lionel Mottin, ont travaillé ensemble sur un projet de rénovation du BIT. Élaboré par Frédéric Daviet, de l'agence Archi'Textures à Cozes, celui-ci a pour ambition de redonner une lisibilité et une attractivité à l'ensemble des galeries Botton, une œuvre d'avant-garde bénéficiant du label « architecture contemporaine remarquable ». « *Le bureau d'information touristique de Royan est l'une des principales vitrines du territoire,* rappelle Vincent Barraud, président de la CARA et de l'OTC. *Nous souhaitons en faire le symbole d'une villégiature renouvelée, riche et variée qui vit toute l'année et rayonne sur tout le territoire.* »

« Navire amiral ». Les travaux doivent débuter en février 2021. Afin de pouvoir augmenter la surface d'accueil de 35 m^2, les sanitaires publics seront supprimés et réinstallés au sein des galeries Botton, à la place de l'annexe actuelle du BIT. L'entrée principale sera déplacée côté front de mer, en lieu et place des sanitaires existants. Elle sera signalée aux visiteurs par l'ajout d'un élément architectural respectueux du bâti existant, un ouvrage de type casquette reprenant les lignes déjà présentes dans certains lieux dans la ville (entrée du stade, entrées de villas, …). Le châssis vitré de la porte d'entrée actuelle sera déposé et remplacé par un claustra s'inspirant du dessin du portail de l'ancien Casino de Royan.

« *Le BIT de Royan, c'est notre navire amiral,* résume Thomas Valadoux, directeur du pôle accueil de l'Office de tourisme communautaire. *Nous souhaitons créer un espace immersif dédié à la découverte du pays royannais. Il comprendra une boutique avec des spécialités locales et une maquette du territoire pour donner des repères aux visiteurs. Les conseillers en séjour y auront un outil à la hauteur de nos ambitions, pour promouvoir toutes les composantes de notre destination Royan Atlantique.* » Ce projet de réhabilitation est doté d'un budget de 450 000 euros. Il sera suivi par la modernisation des BIT de Ronce-les-Bains, Meschers-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde, Saint-Palais-sur-Mer et La Tremblade.

Création d'une gare intermodale à Saujon

Les travaux d'aménagement d'un pôle d'échange intermodal à la gare de Saujon vont débuter en mars 2021, après la réalisation des études et la consultation des entreprises. Ce projet prévoit le réaménagement complet de la place de la gare et de la rue Clémenceau. Il a pour objectif de faciliter l'accès des usagers à l'ensemble des moyens de transport (piétons, marche à pied, vélos, taxis, voitures, cars et bus, trains) et de moderniser l'une des principales entrées de la ville. Une information publique sera organisée en début d'année à Saujon pour présenter le calendrier des travaux ainsi que les mesures prises pour maintenir l'accès à la gare pendant le chantier.

Une voie verte rue Clemenceau

Pour faciliter la circulation aux abords du passage à niveau, un **sens unique** sera instauré au début de la rue Clemenceau, le triangle formé avec la rue de Normandie et la route de Royan fonctionnant comme un rond-point.

Les trois axes routiers seront rehaussés au niveau du carrefour pour former un **plateau facilitant la traversée des piétons et des vélos.**

Le réaménagement de la rue Clemenceau prévoit la création d'une **voie verte**[1] du côté de la voie ferrée, bordée d'un massif de plantes vivaces et de graminées, de **trois grands espaces de stationnement pour les poids-lourds**[2] et le maintien du **stationnement des véhicules en bataille**[3], au pied des platanes.

Au centre, une **voie réservée aux bus** est intégrée au parvis piétonnier et traitée en « baignoire » : les bus y descendent pour se mettre en accessibilité, leurs portes se retrouvant à hauteur des deux quais. Quatre **abris voyageurs** y seront implantés.

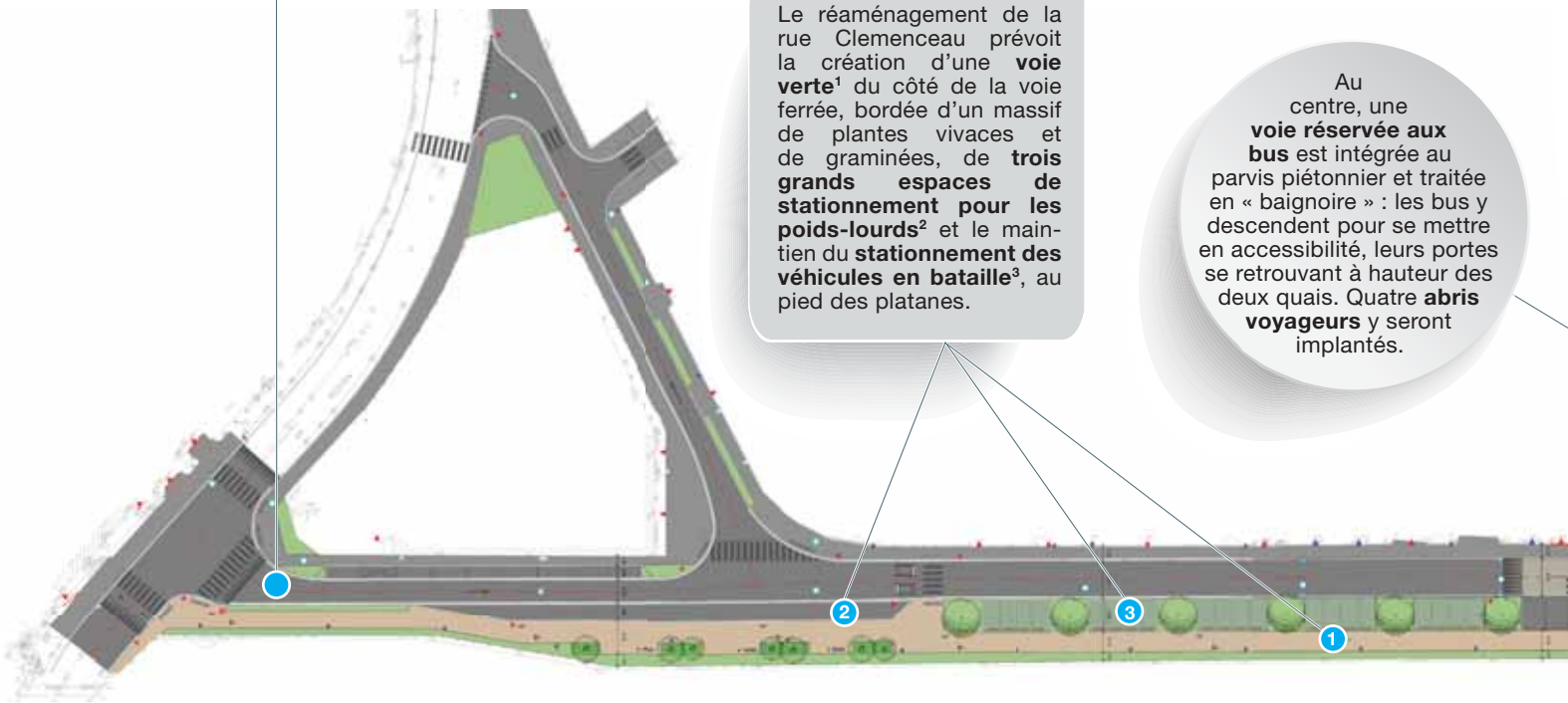

Un projet multi-partenarial

La construction de la gare intermodale de Saujon représente un investissement de 1 834 664 euros HT, comprenant les acquisitions foncières, les études et les travaux. Ce projet est financé à hauteur de 366 933 € (soit 20%) par la CARA, maître d'ouvrage au titre de sa compétence transport. Il bénéficie du soutien financier du Département de la Charente-Maritime (50 000 euros) et du fonds européen de développement régional (FEDER, 1 417 731 €) après l'instruction du dossier par les services de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Saujon est cofinancé par l'Union Européenne.

La nouvelle place de la gare

Une grande attention sera portée à la qualité des matériaux et à l'aménagement paysager du **parvis**, recouvert de pavés gris clair. Des **grands massifs faisant office de bancs** offriront un espace d'attente sur la place de la gare, où les arbres apporteront une ombre généreuse. Un bloc sanitaire sera intégré dans l'un de ces massifs.

Une **piste cyclable** rejoindra les aménagements existants sur la rue Yves du Manoir.

Le chantier va débuter par la démolition des sanitaires et d'un bâtiment du Conseil départemental, pour élargir l'espace réservé au stationnement des véhicules.

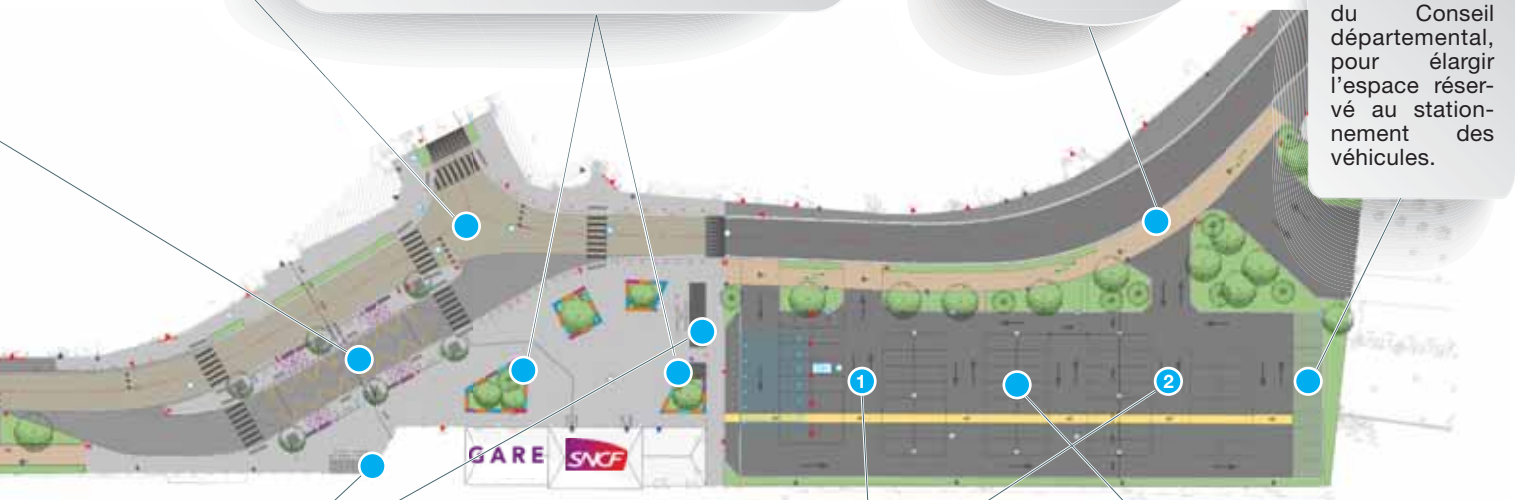

Le parc de stationnement

Deux espaces disposés de part et d'autre de l'entrée de la gare seront réservés au **stationnement des vélos**, dans une consigne sécurisée (8 places vélos) et un local en libre accès, au nord (18 emplacements vélo et 4 motos).

Le parc de stationnement comprendra une **voie de dépose** jouxtant le parvis piéton de la gare, desservant 4 « places minutes », 4 places taxis et 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite. 28 places seront réservées au **stationnement courte durée**[1] en zone bleue et 60 dans la zone de **stationnement longue durée**[2] en accès libre. Deux emplacements, équipés d'une borne de recharge, sont destinés aux véhicules électriques.

Les places de stationnement seront recouvertes de **trois ombrières photovoltaïques** pour une surface totale d'environ 600 m² et une production de 100 kWc.

De nouveaux outils pour faciliter la vie des voyageurs

Le réseau « cara'bus » poursuit l'évolution engagée avec la mise en œuvre d'une nouvelle délégation de service public mobilité, le 1er janvier 2020, confiée à l'entreprise Transdev. Après la refonte des lignes secondaires à vocation scolaire à la rentrée de septembre, des services supplémentaires seront proposés aux usagers à partir du 4 janvier 2021. Objectif : faire de « cara'bus » le réseau de toutes les mobilités sur le territoire de la CARA.

Une agence commerciale sur le parvis de la gare de Royan

La boutique « cara'bus » devient l'agence des mobilités. Il sera désormais possible d'y obtenir des renseignements sur les modes doux (vélo, marche à pied, covoiturage…) en plus des informations sur les déplacements en bus au sein de la CARA ou à bord des cars régionaux qui desservent Royan. Les voyageurs pourront y acheter les titres de transport des réseaux « cara'bus » et de la Région, et assurer les réservations au service de substitution « cara'fil ». Avec le service « cara'vel » lancé à Pâques 2021, on pourra également y louer pendant une longue durée des vélos à assistance électrique.

La boutique « cara'bus » devient l'agence des mobilités, dotée de la nouvelle identité visuelle définie pour l'ensemble du réseau.

La nouvelle agence des mobilités s'installera dans l'aile est de la gare SNCF, avec une entrée s'ouvrant directement sur le parvis. Elle sera ainsi plus visible et accessible pour les usagers du train, ceux du parking de la gare ou ceux utilisant « cara'bus ». Les voyageurs en attente pourront également profiter d'un service de connexion Wifi illimitée et gratuite sur le parvis de la gare de Royan. Ergonomique et dynamique, l'agence des mobilités sera équipée de trois guichets pour l'accueil des clients, dont les personnes à mobilité réduite, d'une borne pour consulter le nouveau site internet du réseau des mobilités, d'un écran qui indiquera les prochains départs des bus et diffusera l'information commerciale sur les services proposés par le réseau : « cara'bus », « cara'fil », « cara'vel »…

« CARA'VEL », LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Au printemps 2021, le réseau des mobilités proposera à la location trente vélos à assistance électrique, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite. Différentes durées de location seront possibles : un mois, trois mois ou douze mois. Bien entendu, le prix de l'abonnement d'un vélo varie selon la durée. Les abonnés « cara'bus » auront droit, quant à eux, à un tarif préférentiel. Pour tout abonnement d'au-moins trois mois, un kit de bienvenue sera offert. Le fonctionnement du service « cara'vel » est simple : une fois la pré-réservation faite sur le site internet ou directement à l'agence des mobilités, le vélo sera livré chez vous. À vous les déplacements à volonté !

L'information en temps réel

Autre évolution notable : à partir du mois de janvier, le nouveau site internet www.carabus-transport.com s'adaptera aux ordinateurs, aux tablettes et aux smartphones. Chacun pourra y trouver toutes les informations utiles à ses déplacements (horaires, plan du réseau, tarifs, mode d'emploi des services « cara'bus », « cara'fil » et « cara'vel ») et acheter en ligne ses titres de transport. Le site permet également de s'inscrire pour recevoir des alertes ciblées, par courrier électronique ou SMS, sur les animations, les modifications ou les perturbations du réseau. De nouvelles fonctionnalités verront le jour, comme une recherche d'itinéraires fournissant les horaires en temps réel. Une rubrique informations « à proximité » indiquera l'offre de transport desservant les lieux publics. La pré-réservation en ligne d'un vélo à assistance électrique sera également possible, tandis que la gestion des informations personnelles permettra aux usagers de choisir leurs préférences. Des animations commerciales (sondages, jeux en ligne…) seront également proposées aux internautes.

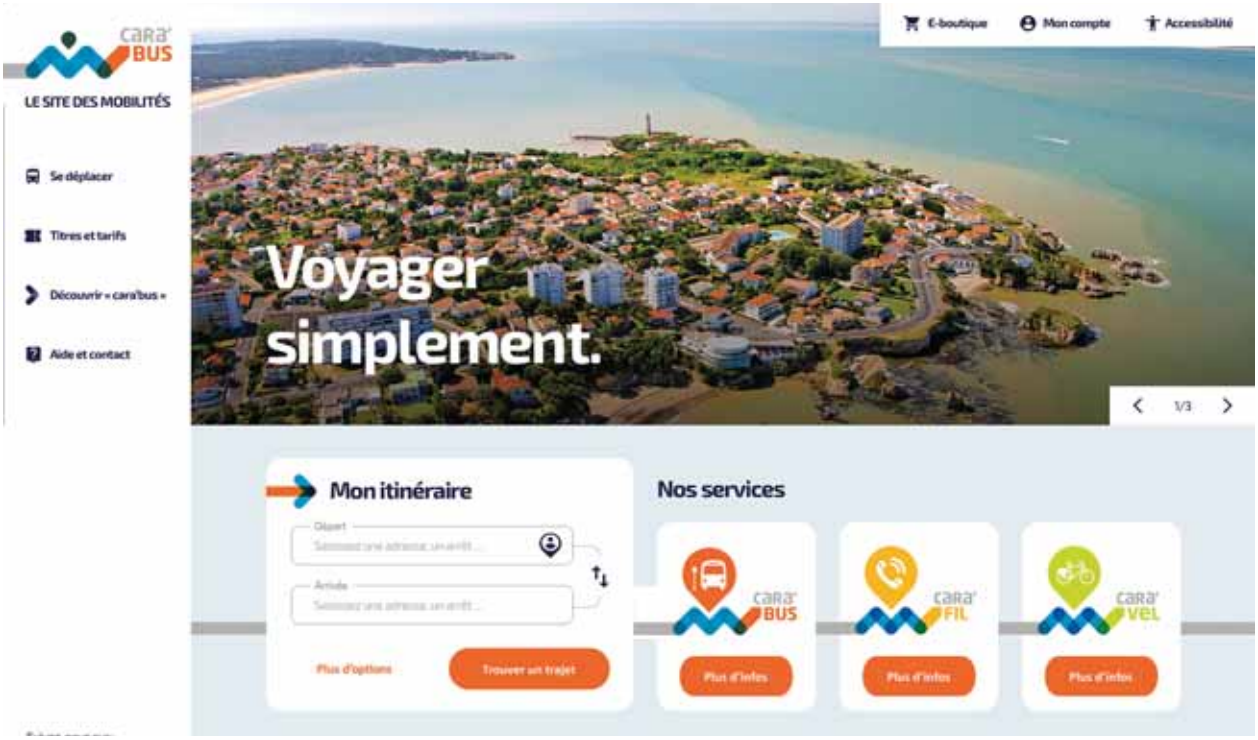

© Yoshi Power Shot

Visualiser le bus sur son trajet

En complément du site internet, l'application mobile MyBus va, elle aussi, évoluer vers une application propre au réseau des mobilités. Toujours gratuite, elle continuera d'indiquer l'arrêt de bus le plus proche de l'endroit où se trouve l'usager, la (ou les) lignes qui le desservent et les horaires de passage des bus. On pourra toujours l'utiliser pour acheter des titres de transport dématérialisés (Pass unitaire, journée et 10 voyages). Côté nouveautés, la recherche d'itinéraires guidera l'usager tout au long de son trajet. Les horaires en temps réel et la visualisation du bus sur son trajet permettront de connaître le temps d'attente avant l'arrivée du bus à l'arrêt. Avec la cartographie interactive, l'usager pourra voir l'ensemble des possibilités de transport public disponibles autour de lui. La lecture audio des horaires permettra également d'informer les usagers ayant des troubles de la vision.

MyBus

Des études de diagnostic pour moderniser et améliorer les réseaux

L'assainissement des eaux usées sur le territoire de la CARA dispose d'une feuille de route : le schéma directeur des eaux usées, adopté en 2017. À la suite d'un état des lieux, ce document de programmation définit les investissements à réaliser d'ici à 2030 pour notamment améliorer les réseaux. Cela passe en partie par la détection des eaux claires parasites (eaux de nappe phréatique et eaux de pluie), qui viennent surcharger inutilement les réseaux d'assainissement, tout en augmentant inutilement les coûts de traitement et de consommations énergétiques. LA CARA en fait une priorité depuis de nombreuses années, et plus particulièrement depuis début 2019 (cf Cara'mag n° 35). Avant d'engager un programme de travaux pour réduire ces eaux claires parasites, des études diagnostiques sont en cours depuis plus d'un an sur certains réseaux du territoire : commune de Médis (22 km) bassins versants de Nauzan à Vaux-sur-Mer (24 km) et Bernezac à Saint-Palais-sur-Mer (15 km) et commune de Saujon (46 km). D'autres seront lancées en 2021, à Royan, dans la zone commerciale Royan II et le secteur de la « Tâche verte ».

À Saint-Palais-sur-Mer, le bassin versant de Bernezac passé au crible

Depuis août 2019, la société Altereo passe au crible le réseau d'assainissement gravitaire de ce bassin versant long de 15 km et comprenant deux postes de refoulement. Les prospections se font dans le temps pour disposer d'une bonne représentativité au fil des saisons. Pour cela, Altereo a effectué des campagnes de mesures sur plusieurs périodes (nappes haute et basse). Ce secteur est en effet sensible aux eaux parasites permanentes, provenant de la nappe phréatique mais aussi des eaux de drainage à la suite de fortes précipitations. Deux inspections nocturnes du réseau et des tests à la fumée ont également été réalisés. Ces derniers mettent en évidence les mauvais raccordements : les eaux de pluie sont dirigées à tort vers le réseau d'assainissement, 48 non conformités privées ayant ainsi été relevées. Une inspection télévisée sur 3 km de canalisations sera enfin réalisée en 2021. Coût de l'étude : 28 000€ TTC. Et après ? Sur la base du rapport remis par Altereo et des propositions d'amélioration des réseaux, une liste de travaux à effectuer en priorité sera établie pour réduire la présence des eaux claires parasites. Quant aux propriétaires concernés par les branchements non-conformes, ils seront conseillés pour revoir leurs installations.

Poursuite des travaux

Au premier semestre 2021, plusieurs chantiers vont débuter ou se poursuivre sur le territoire de la CARA pour un coût total d'environ 1 380 000 € HT. Des travaux d'extension de collecte se dérouleront à **Arvert**, rue des Petites Romanes pour la création de 8 branchements ; à **l'Éguille-sur-Seudre**, chemin des Quatre Allées (3 branchements) ; à **Mortagne-sur-Gironde**, Quai des Pêcheurs (9 branchements et 1 poste de refoulement) et rue du Temple ; à **Saint-Augustin**, rue du Cailleau, où deux nouveaux lotissements nécessitent l'extension du réseau sur 280 m ; à **Saujon**, route de Saintes, pour notamment augmenter la capacité d'un collecteur et créer un poste de refoulement. Concernant les travaux de réhabilitation, la rue Maudet à **Saint-Georges-de-Didonne** entrera dans sa dernière phase de reprise de 17 branchements ; à **Vaux-sur-Mer**, la réfection de la voirie de la rue du Printemps engendre la réhabilitation de 72 m du collecteur et de 7 branchements ; à Saujon, rue du 11 novembre, 250 m de réseau et 12 branchements seront repris ; à **Royan**, allée Ribert et impasse Jeanne d'Arc (7 branchements et 100 m) ; à **Semussac** chemin des Epinettes/ rue du Fief Rioux, les réseaux gravitaires et de refoulement ainsi que les branchements seront réhabilités. Enfin, dans le cadre de la lutte contre les eaux claires parasites, 19 branchements et 4 regards seront repris à l'Eguille-sur-Seudre, et 10 branchements à Saujon dans le secteur de la rue de la Bruelle, voie Toulifaut et rue des Chênes.

Zone d'activités économiques des Brassons : une réhabilitation « type »

Depuis le 1er septembre, la zone des « Brassons », qui accueille plusieurs entreprises industrielles et artisanales à La Tremblade, fait l'objet d'un renouvellement de voirie. Objectif : améliorer et sécuriser la circulation des véhicules tout en dressant un état des lieux des différents réseaux (assainissement, distribution électrique, télécommunications…). *« Nous essayons de coordonner au maximum les interventions sur le domaine public avec les gestionnaires de réseaux,* souligne David Guibert, responsable du bureau d'études aménagements et voirie de la CARA. *Cela nous permet de limiter les contraintes vis-à-vis des usagers et des professionnels tout en mutualisant si possible les coûts de travaux. »* Vieillissante, la chaussée de cette zone d'activité accueille un trafic, certes faible, mais composé de poids lourds. Le renforcement des structures de chaussées et l'optimisation des espaces sont privilégiés lors de la réfection de la voirie. Le carrefour accidentogène avec la rue du Petit Pont et le Petit Maine Cabaud a notamment été réaménagé sous forme de mini-giratoire pour améliorer la visibilité et modérer les vitesses. Une partie de l'itinéraire cycliste des chemins de la Seudre, qui passe sur ce secteur, a également été intégré au projet de réfection. L'ajout d'un candélabre pour éclairer le nouveau giratoire, ainsi que le remplacement des lampes par des led économes et performantes sont également prévus.

Qualité paysagère. Une priorité est aussi donnée, lors des travaux dans les ZAE, à l'amélioration de la qualité paysagère et de la gestion des eaux de pluie. Pour limiter l'imperméabilisation des sols, la création de noues (fossés à faible pente) ou de tranchées drainantes sont alors préférées à la pose de canalisations. La réhabilitation de la zone des Brassons s'est achevée en novembre, pour un coût total de 286 000 euros TTC.

© David Guibert

Un programme pluriannuel d'entretien et de renouvellement

La CARA propose une offre variée d'emplacements aux entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire. Avec le transfert des zones d'activités économiques communales aux intercommunalités prévu par la loi NOTRe, la CARA assure désormais la gestion de 25 zones d'activités réparties dans 14 communes sur une superficie totale de 220 hectares. Ces zones nécessitent l'entretien régulier de 22 km de voiries, 22 km de réseaux d'eau pluviale, 450 points lumineux et d'une douzaine d'hectares d'espaces verts. C'est pourquoi un programme pluriannuel de travaux est en cours d'élaboration par les élus de la CARA pour les six années à venir. www.agglo-royan.fr/implantation

© Alexandre Garcia

Aurélien Chagnon, 29 ans, multiplie depuis 2018 les chantiers avec l'entreprise Colas Royan sous la direction du conducteur de travaux Alain Fricaud.

Les marchés publics : une arme au service de l'insertion

Pour favoriser la qualification et le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, la CARA intègre fréquemment des clauses d'insertion dans ses marchés publics. Ces clauses sociales, qui bénéficient à des dizaines de personnes sans emploi, représentent aussi une opportunité pour les entreprises de choisir et former leurs futurs salariés. Témoignages.

Depuis 2016, plus de 93 000 heures de travail ont été réservées, sur le territoire de la CARA, à des dizaines de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Dès qu'elle le peut, la CARA utilise ainsi l'arme de ses marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des travailleurs en situation de handicap, des jeunes peu diplômés ou des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. « *La clause d'insertion se compte en heures de travail, indiquées dans le cahier des charges du marché public,* précise Fanny Devienne, responsable du service insertion de la CARA. *Quand un chantier s'y prête, nous essayons d'intégrer cette clause dans le maximum de lots, en y inscrivant un effort d'insertion représentant 5% du montant des frais de main d'œuvre.* » Assainissement, extension du port de La Tremblade, construction d'écuries à l'hippodrome Royan Atlantique, ou d'une gendarmerie à La Tremblade… Ces clauses sociales sont aujourd'hui présentes dans la plupart des marchés de travaux publics passés par la CARA, mais aussi dans les délégations de service public pour la collecte des déchets, l'assainissement ou les transports. « *Nous avons un salarié en insertion pendant les neuf semaines de travaux*, confirme Patrick Leroy, chef de chantier du groupe ALM Allain, en charge du gros œuvre pour la construction en cours d'une déchèterie à Arvert (photo ci-dessous). *Comme les intérimaires, nous lui remplissons chaque jour une fiche d'heures. Il participe activement à toutes les tâches de main d'œuvre, pour lesquelles nous recherchons toujours du personnel. En avoir un deuxième comme lui, cela ne m'aurait pas dérangé.* »

© Denis Bibal Artgrafik

Au cours des derniers mois, plus de 8000 heures de travail ont également été réservées aux personnes en insertion dans la construction d'une centaine de logements locatifs aidés à Royan, Saint-Palais-sur-Mer et Saujon. La CARA intervient ici pour faciliter les démarches des bailleurs sociaux, Habitat 17 et Atlantic Aménagement, en proposant des candidatures puis en assurant le suivi des heures d'insertion. « *Dans ce type de construction, tous les corps de métier sont « clausés » : électricité, plomberie, gros œuvre, espaces verts…,* énumère Fanny Devienne. *La clause sociale leur permet de tester les candidats sur plusieurs mois, et parfois de les garder à long terme, avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Les entreprises vont systématiquement au-delà des heures d'insertion quand elles trouvent la bonne personne qui correspond à leur besoin.*»

« **Ouvrir les portes** ». C'est le cas d'Aurélien Chagnon, 29 ans, qui travaille depuis 18 mois pour l'agence royannaise du groupe Colas. « *J'ai un CAP de maçon,* précise ce jeune de Semussac. *J'ai découvert les travaux publics il y a deux ans, en intérim. Et cela me plaît.* » Aurélien a participé à la construction de logements à Royan comme à la réfection de la voirie à Arvert. Il participe aujourd'hui à un ensemble de tâches sur les chantiers : pose de réseau pluvial ou d'assainissement, bordures, mises à niveau… « *C'est un bon élément,* se félicite Alain Fricaud, conducteur de travaux depuis 21 ans chez Colas. *Aurélien est motivé, il a la fibre, on le sent investi dans sa mission. Avec lui, on va au-delà de l'insertion professionnelle. On va d'ailleurs l'envoyer en professionnalisation sur le chantier du port de La Côtinière !* » Colas Royan accueille régulièrement des jeunes en formation ou des stagiaires en classe de troisième sur les chantiers. « *Ces heures d'insertion sont importantes,* poursuit Alain Fricaud, *car elles nous donnent la possibilité de faire découvrir la réalité de nos métiers et d'intégrer des gens. Notre rôle, c'est aussi d'ouvrir les portes aux jeunes !* »

De l'information collective au recrutement

Présentation des métiers de l'assainissement, de la collecte des déchets et de la pause de fibre optique.

Le 29 septembre 2020, une quinzaine de personnes à la recherche d'un emploi ont participé à une séance d'information collective sur les métiers de l'assainissement, organisée par la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique (CERA) à la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer. « Nous avons visité l'établissement, présenté l'entreprise ainsi que les différents postes à pourvoir, précise Christophe Vigneaud, le responsable de la station. Ceux qui étaient intéressés pouvaient rester pour un entretien individuel. On a alors eu la surprise d'avoir des personnes venant de tous les horizons, mais loin d'être déconnectés de l'emploi. Quatre profils d'opérateurs ont été retenus pour la police des réseaux, la production traitement ou les travaux. » En mars 2020, une précédente information collective a débouché sur le recrutement de quatre salariés par Coved, l'entreprise chargée par la CARA de la collecte des déchets.

En 2019, deux personnes en contrat à durée indéterminée ont été recrutées après une information collective organisée dans le cadre du marché passé avec le Conseil départemental pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

© Fanny Devienne

Nouveau départ au volant d'un bus

Jean-Luc Delpit n'aurait jamais songé finir sa carrière comme chauffeur de bus. À 56 ans, cet ancien plaquiste fait pourtant partie des cinq stagiaires engagés dans une formation de trois mois, à l'AFTRAL de Rochefort, pour obtenir le titre professionnel de conducteur de transport en commun. Il rejoindra bientôt l'entreprise Transdev Royan Atlantique, délégataire du service public de mobilité urbaine de la CARA, dont le contrat prévoit de réserver 22 000 heures de travail sur six ans aux personnes en insertion ou souffrant d'un handicap.

© Clémence Barreau / AFTRAL

En route vers le titre professionnel de conducteur de transport en commun.

Après trente années de chantiers, Jean-Luc Delpit a en effet été opéré d'une hernie discale, en 2009. Il est sorti de l'hôpital en partie paralysé, ne recouvrant que 80% de mobilité après des mois de rééducation. *« Le bâtiment, c'était fini pour moi »,* soupire-t-il. Jean-Luc a bien retrouvé du travail pendant deux ans, dans une commune, avant de se retrouver à nouveau au chômage après la suppression des contrats aidés. En février 2020, il fait partie des 26 personnes invitées par Pôle Emploi, la Mission locale et Cap Emploi à une réunion d'information collective sur les transports en commun organisée par le service insertion de la CARA. Après une série d'entretiens, sept d'entre elles bénéficient en septembre d'une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), pour découvrir le métier de chauffeur de bus et confirmer leur projet professionnel. C'est le cas de Jean-Luc et de quatre autres candidats, à qui est alors proposée une formation à la carte prise en charge par Pôle Emploi, Transdev et les différents organismes paritaires.

« C'est la première fois que nous utilisons la clause d'insertion sur le secteur du transport pour y placer nos publics, se réjouit El Hadi Hariche, directeur de Pôle Emploi Royan, *saluant l'expertise de sa responsable d'équipe, Patricia Velina, dans ce dossier. C'est très rare, et c'est aussi une fierté pour nous d'avoir pu contribuer à l'intégration des travailleurs handicapés en adaptant l'outil de travail avec l'employeur. »* Identifier les besoins de l'entreprise, informer puis repérer les bonnes personnes, leur proposer une formation qualifiante débouchant sur un titre professionnel… *« Chaque partenaire a apporté ses compétences pour construire un parcours vers l'emploi durable »,* résume Fanny Devienne, responsable du service insertion à la CARA. À Rochefort, Jean-Luc se prépare activement à son prochain métier. Il alterne les simulations vidéos, les créneaux sur le parking entre les cônes et les exercices du code… Ce qui lui plaît déjà ? *« C'est de pouvoir retrouver des collègues avec qui discuter. »*

© Alexandre Garcia

Faciliter les démarches des entreprises et des communes

De l'analyse des marchés à l'accompagnement des entreprises attributaires, le service insertion de la CARA a pour mission de faciliter toutes les démarches liées au recrutement de personnes éloignées de l'emploi. La sélection des candidatures se fait en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission locale, Cap Emploi et les autres structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Le service agit aussi pour le compte du Département, des communes, des entreprises publiques ou des bailleurs sociaux qui interviennent sur le territoire de la CARA. Contact: Fanny Devienne, service insertion par l'activité économique : 05 46 22 19 89 / f.devienne@agglo-royan.fr

Sur le modèle de ces ombrières photovoltaïques, 600 m² de panneaux solaires équiperont la future gare intermodale de Saujon, aménagée par la CARA.

Face à l'urgence climatique, la nécessité de passer à l'action

Populations menacées par l'élévation du niveau des océans, augmentation des crises alimentaires liées à la multiplication des épisodes de sécheresse, perte de biodiversité, risques sanitaires accrus, disparition de la moitié des plages de sable d'ici la fin du siècle… Le réchauffement climatique lié aux activités humaines rend chaque jour plus urgente la recherche de solutions pour remplacer les énergies fossiles et diminuer nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Consommer moins d'énergie et produire localement. Depuis 2013, la CARA multiplie les initiatives pour encourager particuliers, entreprises ou collectivités à réduire leurs besoins en énergie et à les satisfaire par des énergies renouvelables locales. Un nouveau « plan climat air énergie territorial » (PCAET), obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 20000 habitants, est en cours d'élaboration depuis 2018. De nombreux partenaires publics et privés y sont associés pour définir et partager, avec les élus communautaires, les actions prioritaires à mener sur six ans. L'objectif, fixé par le législateur à l'horizon 2050, est drastique : il s'agit de réduire de 50% notre consommation énergétique, de diviser par quatre les émissions de GES et de limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°. D'ici 2030, il nous faut, localement, diminuer de 330 GWh nos consommations, ce qui équivaut à rénover 26 400 maisons individuelles selon la norme bâtiment basse consommation (BBC). La production d'énergie renouvelable, fixée sur la même période à 156 GWh, correspond, par exemple, à 31 éoliennes de 2,5 MW (de 100 à 130 m de haut) ou à 25 000 toitures équipées en panneaux photovoltaïques.

« Face à des enjeux aussi colossaux, il est nécessaire d'agir au plus vite en privilégiant des actions concrètes destinées au plus grand nombre », souligne Vincent Barraud, le président de la CARA. Le lancement dès cet hiver de la plateforme de rénovation énergétique « Cara Rénov' » doit permettre à de nombreux particuliers de bénéficier d'une expertise gratuite pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Notre territoire compte en effet 80% de logements individuels souvent mal isolés : l'habitat y représente une source importante d'économies d'énergies. Pour soutenir la production locale, la CARA accompagne également gratuitement toutes les communes, les entreprises implantées dans ses zones d'activités économiques (ZAE) ainsi que les particuliers qui souhaitent s'équiper de panneaux solaires photovoltaïques ou de chaufferies à bois. *« Nous n'y arriverons pas seuls,* poursuit Vincent Barraud. *Notre rôle consiste à mobiliser tous les acteurs pour agir ensemble. En développant les filières de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables, nous n'agirons pas seulement en faveur du climat. Notre but est aussi de créer de l'activité et des emplois. »*

Un accompagnement sur mesure pour la rénovation énergétique

Cara Rénov' a pour objectif d'améliorer la performance énergétique des logements et des bâtiments, en assurant la coordination de tous les partenaires.

La CARA lance cet hiver « Cara Rénov' », une plateforme de rénovation énergétique. Ce nouveau service public gratuit permettra de faciliter les démarches des particuliers tout au long de leur projet, de la conception au suivi après travaux.

Pour renforcer son engament dans la lutte contre le changement climatique et accélérer la rénovation énergétique des logements, la CARA lance « Cara Rénov' », un nouveau service public dédié aux particuliers comme aux professionnels. « *Il s'agit d'un guichet unique d'accompagnement pour la rénovation énergétique,* explique Françoise Fribourg, vice-présidente de la CARA en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. *Avec ce dispositif, les deux conseillers énergie de la CARA pourront faciliter le passage à l'acte des ménages en leur apportant des conseils neutres et gratuits tout au long du projet, de la conception jusqu'au suivi de la performance énergétique.* »

Étude personnalisée. Ce dispositif est ouvert à tous les propriétaires, sans condition de ressources. Dans certains cas, les énergéticiens de la CARA se déplacent à domicile pour établir une évaluation énergétique du logement. L'étude personnalisée permet ensuite d'orienter le propriétaire, qu'il soit occupant ou bailleur, sur les travaux à entreprendre, en lui présentant toutes les aides financières auxquelles il peut prétendre. Le conseiller met également en relation les particuliers avec les professionnels locaux bénéficiant du label RGE (reconnus garant de l'environnement). Lors de la consultation des entreprises, il vérifie les éléments indispensables sur les devis avant toute signature. Une fois le dossier de financement vérifié, les travaux peuvent commencer. En assurant un lien entre les particuliers, les artisans et les fournisseurs, la plateforme énergétique « Cara Rénov » doit permettre une meilleure coordination entre tous les partenaires. « *Nous souhaitons fédérer le tissu professionnel local autour de la rénovation de l'habitat, en favorisant la montée en compétence, la constitution de groupements et l'émergence d'une offre globale* », résume Françoise Fribourg. L'obtention d'une mention RGE et l'utilisation de matériaux performants s'avèreront en effet indispensables pour que les particuliers puissent bénéficier des aides publiques versées pour la rénovation énergétique de leur logement.

Renseignements : 05 46 22 19 36 / cararenov@agglo-royan.fr

« S'y retrouver dans le maquis des aides »

Originaires d'Isère, Bernard Duthoit et son épouse ont emménagé il y a quelques mois dans une grande maison à La Tremblade, construite au début des années 1980. Chauffage central au fioul, fenêtres simple vitrage, isolation avec 6 cm de laine de verre… Par où commencer ? *« On se sent concernés par l'écologie et le climat, mais on a aussi un porte-monnaie à gérer*, nuance le propriétaire. *Vu mon âge, je ne pourrai pas rentabiliser les investissements sur cinquante ans ! »* M. Duthoit a contacté la plateforme « Cara Rénov' » pour obtenir des informations *« sur toutes les aides dont on entend parler à la radio, comme l'isolation à 1 euro ».* Un mètre à la main, les techniciens de la CARA sont venus inspecter les combles, mesurer les surfaces et hauteurs sous plafond, sonder les murs, vérifier les entrées d'air et

© Alexandre Garcia

les émetteurs de chauffage. Faut-il investir dans du double vitrage ? *« Pour cette habitation, mieux vaut isoler les murs »*, préconisent les conseillers. Leur diagnostic achevé, ils proposeront à madame et monsieur Duthoit plusieurs solutions d'amélioration, compatibles avec le label BBC Rénovation (bâtiment basse consommation) : de l'ajout d'une épaisseur d'isolant au remplacement des ouvertures et à l'installation d'une nouvelle chaudière à bois. Les propriétaires auront alors toutes les cartes en main pour adapter les travaux à leur budget, en tenant compte des aides dont ils pourront bénéficier.

les matériaux biosourcés : sains et efficaces

© Valentine bizet

Le secteur de l'habitat représente 47 % des consommations énergétiques du territoire et 26% des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il est également le premier contributeur de polluants atmosphériques résultant des équipements vétustes de chauffage au bois et de l'utilisation d'énergie fossile comme le fioul. C'est pourquoi l'isolation des logements apparaît comme le moyen le plus efficace de réduire notre facture énergétique et notre empreinte carbone, en utilisant notamment des matériaux biosourcés. Ces matériaux d'origine naturelle présentent de nombreux atouts pour l'isolation des logements comme pour l'environnement et la qualité de l'air. Ils sont élaborés à partir d'une vingtaine de produits : fibre de bois, liège expansé, laine de chanvre, de lin ou de coton, paille de céréales, laine de mouton, textile recyclé ou ouate de cellulose. Ils se présentent sous des formes très variées (vrac, granulats, panneaux, rouleaux, bottes) et bénéficient d'un nombre grandissant de certifications et de règles professionnelles. Parfaitement adaptés au bâti ancien, les isolants biosourcés rivalisent avec les laines minérales et les mousses alvéolaires de l'industrie, en offrant des performances supérieures. La plupart d'entre eux présentent d'intéressantes propriétés en termes d'isolation acoustique, de régulation hygrothermique ou de durabilité. Autre avantage : ils sont issus de ressources renouvelables (biomasse végétale ou animale, recyclage) et sont souvent dotés d'un bon bilan carbone. Leur fabrication et leur utilisation dans le cadre de circuits courts consomment peu d'énergie et sont faiblement émettrices de gaz à effet de serre. Ils contribuent en outre au développement de filières locales, créatrices d'activité et d'emplois.

L'énergie solaire sort de l'ombre

© Denis Bibbal / Artgrafik

Panneaux photovoltaïques installés en 2016 sur le bâtiment relais de la CARA à La Tremblade.

Nous importons 83% de l'énergie consommée sur le territoire. Pour soutenir la production locale d'énergie, la CARA accompagne gratuitement toutes les communes, les entreprises implantées dans ses zones d'activités économiques (ZAE) ainsi que les particuliers qui souhaitent s'équiper de panneaux solaires photovoltaïques ou de chaufferies à bois. Une vingtaine de projets, publics et privés, sont actuellement en cours.

À l'instar des territoires à énergie positive, la CARA poursuit depuis 2013 un objectif ambitieux : réduire au maximum nos besoins en énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique, et les couvrir au maximum par des énergies renouvelables locales d'ici 2050. Notre territoire dispose d'un fort potentiel pour s'affranchir des énergies fossiles, comme le bois énergie, la géothermie ou le solaire thermique pour l'eau chaude. L'énergie photovoltaïque reste toutefois la plus facile à mettre en œuvre rapidement et à grande échelle. « *Ces panneaux, qui se recyclent aujourd'hui à 95%, peuvent être installés sur les toits des écoles, des gymnases, des centres techniques ou des grands bâtiments industriels et commerciaux* », rappelle Sébastien Auriac, l'un des trois énergéticiens de la CARA. Celui-ci est chargé d'accompagner les communes et les entreprises des ZAE qui envisagent de s'équiper en panneaux solaires, en leur proposant de réaliser une étude sur le potentiel photovoltaïque de leurs bâtiments.

La CARA montre l'exemple.

La CARA s'est engagée dès 2016 dans cette voie. À la suite d'une étude du Centre régional des énergies renouvelables (CRER) sur le potentiel photovoltaïque de certains immeubles communautaires, près de 1000 mètres carrés de panneaux solaires ont été installés sur les toits de trois de ses bâtiments : le centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan, où une partie de l'électricité produite est consommée sur place, ainsi que les ateliers relais à Cozes et La Tremblade, où la production d'électricité est revendue. « *Ces trois sites ont une puissance de 145 kWc, soit une production annuelle moyenne de 145 000 kWh, équivalente à la consommation d'une quarantaine de familles* », calcule Sébastien Auriac. Plus de 1600 mètres carrés de panneaux solaires seront également installés au cours des prochains mois sur cinq autres bâtiments communautaires : le pôle de transformation de produits locaux dont la construction doit commencer en janvier 2021 à Saujon (195 m^2), l'hippodrome Royan-Atlantique à La Palmyre (565 m^2), la déchèterie de Saujon (142 m^2) et celle en construction à Arvert (195 m^2). Trois ombrières photovoltaïques

d'une surface totale de 600 m² sont également prévues au-dessus des places de stationnement du parking de la gare intermodale de Saujon, dont le chantier débutera au printemps 2021. La puissance cumulée de ces différentes installations représentera 297 kWc.

Plusieurs projets en cours sur les bâtiments communaux. Une vingtaine d'études ont par ailleurs été réalisées sur des bâtiments publics dans les communes de la CARA pour connaître leur potentiel photovoltaïque. Sept projets devraient ainsi voir le jour au cours des prochains mois. Le plus avancé concerne l'installation de 195 m² de panneaux photovoltaïques sur le centre technique d'**Arvert**, où l'entreprise Grand Ouest Construction souhaite également couvrir le toit de son siège administratif de panneaux solaires. À **La Tremblade**, l'équipement du gymnase les Bengalis (498 m²) et du centre nautique Charline Picon (229 m²) sont en phase d'étude. Le centre technique de **Meschers-sur-Gironde** (206 m²), celui de **Saint-Palais-sur-Mer** (206 m²) et le bâtiment du service des espaces verts de la mairie de **Royan** (150 m²) sont également susceptibles d'accueillir des panneaux solaires.

« Nous avons réalisé d'autres études à Saint-Augustin, l'Éguille-sur-Seudre ou Médis, ajoute Sébastien Auriac. *Tous les projets n'aboutissent pas forcément, car la toiture doit offrir un espace suffisant pour l'implantation des modules, être bien orientée et suffisamment robuste pour supporter le poids de l'installation et de son bac en acier. S'il faut renforcer le bâti, la rentabilité du projet diminue. Or, l'objectif est bien d'arriver au minimum à l'équilibre financier. C'est pourquoi la pose de panneaux photovoltaïques peut-être très intéressante quand une mairie ou une entreprise envisage de réhabiliter une toiture vieillissante. Elle bénéficie alors d'une couverture neuve tout en produisant une énergie verte et locale. »*

« On voulait consommer notre production d'électricité »

Élisabeth et Dominique Seguineau ont fait installer en 2019 dix panneaux solaires sur une pièce annexe de leur propriété, à Vaux-sur-Mer, après le remplacement de leur ancienne chaudière. *« Un an après avoir acheté la maison, nous nous sommes retrouvés avec une facture de 4000 euros de fioul,* se souvient Dominique Seguineau. *C'est alors que nous avons opté pour une pompe à chaleur, ce qui nous a permis de diviser par trois nos dépenses de chauffage. Nous avions aussi dans l'idée de produire localement notre électricité, non pas pour la revendre, mais pour la consommer au maximum ! »*

Le couple s'est alors rapproché de l'Espace Info Énergie de la CARA pour connaître les aides dont leur projet pouvait bénéficier. *« Nous avons alors réalisé une étude sur le potentiel de production locale d'électricité, estimé à 3 820 kWh »,* indique Valentine Bizet, conseillère de l'EIE. Garantie vingt ans, l'installation retenue devait couvrir un peu plus de 16 mètres carrés de toiture pour une puissance de 3 kilowatts-crête (kWc) délivrée dans des conditions optimales. *« Les travaux ont ensuite été réalisés de manière sérieuse et nous sommes très contents du résultat »,* confirme Dominique Seguineau. Celui-ci peut désormais suivre au quotidien, sur une application de son téléphone portable, sa consommation d'électricité ainsi que la production de ses panneaux solaires, autour de 21 kWh les jours ensoleillés. *« Cette année, on ne va pratiquement rien verser à EDF »*, se réjouit-il, en envisageant déjà de tripler la surface de panneaux solaires installés sur sa toiture pour revendre le surplus d'électricité qui n'aurait pas été consommé. *« Ce type de raccordement en autoconsommation avec revente de surplus se développe de plus en plus,* observe l'installateur, l'entreprise Alvarez Solaire de Chepniers. *C'est une option à étudier dès lors qu'une bonne orientation est possible. »*

© Alexandre Garcia

Retour d'expérience à retrouver en intégralité sur : www.agglo-royan.fr, rubrique « énergie »

Chauffage au bois : bûches ou granulés ?

© Alexandre Garcia

Économique et peu polluant quand il est performant, le chauffage au bois séduit un nombre croissant de familles. En France, près de huit millions de ménages sont aujourd'hui équipés d'un chauffage à bois, en bûches ou en granulés, soit 30% de plus qu'il y a dix ans. Voici deux exemples d'installations, présentées lors de la quinzaine de la rénovation énergétique organisée au mois d'octobre par l'Espace Info Énergie de la CARA. Vous pouvez retrouver les fiches techniques de ces projets sur www.agglo-royan.fr, rubrique énergie.

Chaudière bois granulés à Chaillevette

À la recherche d'un chauffage économique ayant peu d'impact sur l'environnement, Angèle Bazin décide en 2015 de remplacer sa chaudière au fioul par une chaudière bois granulés, pour chauffer une maison de 170 mètres carrés, construite au XIX^{e} siècle à Chaillevette. Elle choisit une chaudière Hargassner d'une puissance maximale de 22 kW et doté d'un rendement supérieur à 93%. Labellisée flamme verte, celle-ci fournit chauffage et eau chaude sanitaire grâce à un ballon de 200 litres. « *Pour le stockage des granulés, nous avons opté pour un silo d'acier de 500 kg afin de garder de l'espace dans le cellier. Le chargement est manuel, nous nous faisons livrer des sacs par palette.* »

Selon la rigueur de l'hiver, l'appareil consomme entre 3 et 4 tonnes de granulés de bois, soit l'équivalent de 1500 à 2000 litres de fioul. Ces granulés sont fabriqués à partir de sciures et de copeaux compactés et coûtent entre 300 et 350 euros la tonne livrée. « *L'alimentation est automatique, la quantité de granulés brûlée est fonction des besoins de chauffage,* précise Angèle Bazin. *Nous n'avons pas retenu la solution « pompe à chaleur air-eau », en raison de son implantation, trop proche des voisins, et du fait que nous voulions garder nos radiateurs haute température.* » Coût total de l'investissement : 15 000 euros, dont 7000 euros d'aides financières.

© Valentine Bizet

Une chaudière mixte bois-bûches à Corme-Écluse

Jérémy Menanteau habite à Corme-Écluse une maison individuelle de 125 mètres carrés construite en 2016. « *Nous souhaitions un chauffage économique, efficace et fiable,* explique-t-il. *La solution du combustible bois bûche a été retenue car je suis paysagiste de métier et j'aimais l'idée de valoriser les bois des arbres tombés pendant les tempêtes.* » L'installateur, la SARL Rodriguez à Vaux-sur-Mer, lui a proposé le modèle CTC CB14 proposant une puissance de 9 à 14kW et un rendement de 81%, avec un thermostat d'ambiance sans fil. « *Ce type d'installation nécessite de la place pour le stockage des bûches et pour le ballon tampon,* prévient Yoann Cazajous, co-gérant de l'entreprise. *L'alimentation manuelle est souvent une demande du client qui permet d'avoir des équipements financièrement très intéressants.* » La chaudière bois et le ballon tampon mixte de 800 litres ont été installés dans le garage, dès la construction de la maison, pour assurer les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire de la maison. En mode chauffage, la chaudière a une autonomie de 12 à 14 heures.

« *Le ballon tampon de 800 litres permet de ne faire fonctionner la chaudière qu'une fois par semaine en été pour l'eau chaude sanitaire. On a le confort du chauffage central avec l'avantage d'utiliser une énergie renouvelable et locale pour le faire fonctionner.* » Jérémy consomme un peu plus de six stères de bûches de 50 cm dans l'année, soit l'équivalent de deux week-ends de travail par an. « Le bois utilisé étant du bois de récupération, toutes les essences sont brûlées. Par souci de précaution, je réalise deux à trois ramonages du conduit chaque année. » Coût total de l'installation : 11 000 euros, dont un tiers pour la main d'œuvre.

Pourquoi moderniser son chauffage au bois ?

Puissance, rendement, taux d'émission de particules fines sont autant de caractéristiques qui doivent intervenir dans le choix du chauffage au bois, en plus du type d'appareil (poêle à bois ou à granulés, chaudière ou insert). S'équiper d'un appareil performant est alors primordial. Les cheminées ouvertes sont en effet les appareils les plus polluants et les moins bons en termes de rendement : seulement 15 % de la chaleur totale produite est restituée. Les anciens poêles ou les inserts peuvent être tout aussi mauvais. Le label Flamme verte est un gage de performance : il répertorie de nombreux appareils selon leur performance, en leur attribuant de 5 à 7 étoiles. Vous pouvez retrouver les conseils et l'expertise de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans un guide à télécharger sur le site www.ademe.fr. Vous pouvez aussi contacter des vendeurs et installateurs d'appareils de chauffage au bois qui vous conseilleront selon vos besoins. Trouver des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) à côté de chez vous sur le site www.faire.fr

© AdobeStock

Naissance d'un port

La première phase des travaux d'extension du port-chenal de l'Atelier, à La Tremblade, s'est achevée en juin 2020 avec la construction de profondes parois en béton délimitant l'emprise du port. Une deuxième phase a débuté en septembre avec le creusement du bassin portuaire et l'évacuation de 50 000 mètres cubes de déblais vers la carrière de Saint-Agnant. Les travaux s'achèveront en 2021 avec les aménagements extérieurs du bassin (quai d'honneur, éclairage…), l'installation de la porte busquée et des équipements de fonctionnement et la réhabilitation de l'ancienne gare en locaux affectés aux services du port. La fin du chantier est prévue en mai pour une mise en service du port dès la saison prochaine. La création d'un port de plaisance au centre-ville de La Tremblade représente un investissement de 11,5 millions d'euros, financé à parts égales par la CARA et le Conseil départemental de la Charente-Maritime, réunis au sein du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre (SMPS). Le futur bassin à flot, réservé à l'usage de la plaisance, permettra d'accueillir une centaine de navires.

Un reportage photo de Denis Bibbal / Artgrafik.

CAT
LIEBHERR
Bucher

C.B.V.T.P.

À Saujon, une vidéo a été tournée avec une trentaine de commerçants pour inviter les habitants à faire leurs courses en ville.

À Saint-Palais-sur-Mer, les commerces s'adaptent aussi au confinement.

Les communes s'activent pour leurs commerces

Les communes de la CARA multiplient les initiatives en faveur des des commerces de proximité. Objectif : faciliter les achats au coin de la rue pour soutenir l'économie locale.

« Nous faisons appel au sens des responsabilités de nos concitoyens. Si nous ne nous mobilisons pas collectivement, nous courons à la catastrophe », plaide Pascal Ferchaud, maire de Saujon et premier vice-président de la CARA, notamment en charge du développement économique. Dans les communes de l'agglomération, les initiatives se sont multipliées pour épauler les commerces durement impactés par la crise sanitaire et le confinement. Suppression des droits de terrasse, aide au maintien des marchés de proximité, communication dédiée : les collectivités ont rapidement pris des mesures pour soulager au mieux les professionnels. *« Il était important d'enclencher une véritable dynamique pour assurer la continuité économique »*, ajoute Pascal Ferchaud.

À Saujon, une plateforme numérique et gratuite – www.saujon-commerces.fr – a été activée avec le soutien des associations locales de commerçants et d'artisans. Plus d'une centaine d'entre eux ont répondu favorablement à cette initiative. Des fiches individuelles avec photos détaillent leur activité et permettent de les localiser. Plus d'une trentaine d'enseignes proposent des retraits en magasin. Un marché de Noël virtuel va voir le jour avant les fêtes. *« Nous avons également posté une vidéo de soutien aux commerces de proximité sur les réseaux sociaux,* rappelle Pascal Ferchaud. *L'objectif, c'est d'aller vers les consommateurs. Nous avons utilisé l'affichage communal mais il faut être sur tous les supports, y compris numériques, pour toucher le plus grand nombre possible. »*

Aux Mathes, la municipalité a réactivé sa cellule d'accompagnement. Élus et agents s'y relaient notamment pour livrer les commandes réalisées par leurs administrés. *« C'est la moindre des choses d'être à leur disposition »*, estime la maire Marie Bascle. Une carte a été publiée sur le site internet de la commune (mairie-lesmatheslapalmyre.com). Les commerces y sont référencés, photos en prime, et proposent pour la plupart des retraits en boutique. *« Les petits commerces ont besoin d'aide. Si nous voulons les soutenir économiquement, il faut aussi les mettre en avant »*, précise l'élue, qui a lancé une campagne de communication et réfléchit à une boutique de vente en ligne.

À Royan, la ville parie elle aussi sur une plateforme en ligne, gratuite et sans aucune commission (clicandcol.com/royan). Plus d'une centaine de commerçants et près de 3 000 produits y figurent déjà.

Cet outil, imaginé avec le concours des associations locales, permet même des promotions et déstockages, le paiement en ligne et les retraits en magasin. « *C'était une demande de leur part,* confirme Dominique Bergerot, adjointe au maire notamment chargée de la communication. *Les commerçants ont besoin de travailler et conserver ce lien de proximité avec la population. Il fallait rompre leur isolement.* » Patrick Marengo, lui, insiste sur la nécessité de cet accompagnement en direction des petits commerces. « *Nous devons refuser l'extension des zones commerciales pour mieux protéger le commerce de centre-ville* », affirme le maire de Royan. Plusieurs campagnes de publicité ont également été menées à Royan et jusqu'à la radio. Le marché central et celui du parc disposent enfin d'une application numérique sur smartphone – « Les marchés d'Alice » – qui permet aux clients de commander à distance avant de retirer directement leur commande au pied des étals.

« Aider les commerçants au maximum »

À Saint-Palais-sur-Mer, la municipalité a relayé dès l'entame du reconfinement les coordonnées et conditions de vente et de livraison des commerces locaux, sur Facebook et sur son site Internet (stpalaissurmer.fr). Commerçants, artisans, producteurs : « *Une dizaine d'entreprises se sont inscrites dès la réactivation de ce service, déjà opérationnel lors du premier confinement. D'autres ont rapidement suivi. Nous devions les aider au maximum à faire connaître leurs produits et leurs enseignes* », détaille le maire Claude Baudin, qui a invité ces professionnels à développer les points de retrait. La ville a aussi abaissé les droits de terrasse et fait un geste sur les loyers communaux.

Le coup de pouce du buraliste de L'Éguille-sur-Seudre

© Fabien Paillo

« *Je me suis mis à la place des autres commerçants, ceux qui ne peuvent même pas ouvrir. L'activité actuelle me permet tout juste de payer la moitié des charges. Alors les autres...* », souffle Bruno Raine.

Buraliste à L'Éguille-sur-Seudre depuis 19 ans, ce Royannais a poussé les meubles de son tabac-presse dès l'annonce du reconfinement pour y exposer les produits d'autres commerçants locaux. « *J'ai diffusé un message sur Facebook,* explique-t-il. *Le bar étant fermé, j'avais de la place à proposer, à titre gratuit.* » Son appel a rapidement été entendu. Une commerçante de Royan y a installé des vêtements pour homme, femme et enfant. Une esthéticienne du Gua y a déposé ses cartes de visite pour faire connaître ses soins et coffrets cadeaux à l'approche de Noël. « *Un commerçant de Saujon m'a également contacté, il est très intéressé* », détaille Bruno Raine en ce début novembre. Ce quinquagénaire, petit-fils d'une Éguillaise, a perçu un véritable élan de solidarité autour de sa démarche : « *Des habitants sont venus spécialement pour cela. Un manteau a été vendu et livré dans la foulée, abonde-t-il. Tout le monde ne peut utiliser Internet, et on ne peut tout y voir. Ici, ça permet de montrer le produit, de donner la carte du commerçant.* » Heureux de rendre service, Bruno Raine l'assure : « *Je peux encore décaler les tables pour gagner de la place !* »

Retrouver les producteurs locaux de la Cara sur la plateforme de la Région Nouvelle-Aquitaine et sur www.agglo-royan.fr/producteurs-locaux

Comment s'est construite la gouvernance de la Seudre

Les deux syndicats mixtes d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) et de la Seudre et ses affluents (SMBSA) ont fusionné en 2020 pour former le Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS). Cette structure unique hérite des compétences respectives des organismes fusionnés, en matière de planification et de gestion des milieux aquatiques. Elle réunit six intercommunalités, dont quatre « majoritaires » représentées au sein du comité syndical par 20 membres délégués. Retour sur l'histoire de la gouvernance d'un fleuve.

Voilà près de trente ans que les communes du bassin de la Seudre ont commencé à s'organiser pour gérer les eaux du fleuve. L'histoire de cette gouvernance commence au début des années 1990, peu après le vote de la loi sur l'eau qui met en place les premiers schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau.

Créé en 1993, le **Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) du bassin de la Seudre et de ses affluents** a pour vocation l'aménagement et l'entretien de l'ensemble des cours d'eau du bassin de la Seudre. Celui-ci couvre la partie continentale de la Seudre, de ses sources, sur la commune de Bois, jusqu'à l'écluse de Ribérou, à Saujon, où commence l'estuaire. Son action portera principalement sur la mise en place d'une dizaine de barrages mobiles sur le cours continental du fleuve. À la suite des épisodes de sécheresse des années 2003 et 2005, des discussions sont engagées à l'échelle locale pour tenter de résorber le déficit quantitatif chronique du fleuve. C'est à cette époque qu'est lancée l'idée d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sur la Seudre. L'élaboration d'un SAGE nécessite un porteur de projet.

Le SIAH a bien été évoqué dans les discussions, mais son périmètre était inadapté. En effet, les SAGE sont élaborés à l'échelle d'un bassin versant (portion d'espace sur laquelle les précipitations ruissellent vers un même exutoire) et aucune collectivité ne répondait à ce critère sur la Seudre.

Ainsi, un nouveau syndicat fut créé en 2008 pour assurer l'élaboration du SAGE : **le Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS).** Cette structure réunit alors les établissements de coopération intercommunale (EPCI) du bassin, c'est-à-dire la CARA et les communautés de communes de Marennes, de Gémozac et de la Haute Saintonge, totalisant 67 communes. Pendant la phase d'élaboration du SAGE (2009-2018), la structuration de la gouvernance de l'eau sur le bassin est apparue comme un élément à améliorer.

En effet, si l'ensemble du bassin était couvert en termes de planification, le secteur estuarien (depuis Saujon jusqu'à l'embouchure) ne disposait en revanche d'aucune maîtrise d'ouvrage opérationnelle, pour la mise en œuvre des dispositions du SAGE. Il est donc apparu assez naturellement que la fusion des deux structures constituerait un syndicat cohérent aussi bien en termes de périmètre que de missions.

L'année 2014 vit l'avènement d'une nouvelle compétence, introduite par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles : **la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).**

La prise de cette compétence par les communes et les EPCI était obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Dans l'intervalle, ces dernières pouvaient faire usage de ladite compétence par anticipation ; c'est ce qu'a fait la CDC de Gémozac. Ainsi, en 2017, ladite CDC se substituant à ses communes adhérentes au SIAH du bassin de la Seudre, les statuts du syndicat furent modifiés pour convertir la structure en syndicat mixte.

Devenu le **Syndicat mixte du bassin de la Seudre et de ses affluents (SMBSA),** l'ancien syndicat à vocation purement hydraulique désormais « GEMAPien », élargit son champ de compétence à des missions opérationnelles orientées à la fois sur l'hydraulique ainsi que sur la préservation et la restauration des milieux humides et aquatiques. Au début de l'année 2018, le SAGE est approuvé. La première étape de sa mise en œuvre, concentrée sur la gouvernance, s'est attachée à doter le bassin d'une structure cohérente capable de décliner les dispositions du document de façon opérationnelle. Ainsi, la fusion du SMASS et du SMBSA a été envisagée de façon concrète et entérinée par arrêté préfectoral en fin d'année 2019 avec une prise d'effet au premier janvier 2020. Le **Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS)** est désormais compétent sur l'ensemble du bassin versant. Il combine les missions des deux structures préexistantes. En matière de planification, il est chargé d'animer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ainsi que le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). Le SMBS est également chargé de la mise en œuvre des actions de préservation et de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques, devant faire l'objet d'un plan pluriannuel de gestion (PPG) en cours d'élaboration.

© Alexandre Garcia

Pascal Ferchaud réélu à la tête du SMBS

Maire de Saujon et président du SMASS depuis sa création en 2007, Pascal Ferchaud a été réélu président du Syndicat mixte du bassin de la Seudre, le 23 septembre à Saujon. Alain Puyon, maire de Saint-André-de-Lidon et ancien président du SMBSA, a été réélu premier vice-président. Patrice Brouhard, maire du Gua et président de la Communauté de communes du bassin de Marennes, et Daniel Morandière, conseiller municipal de Saint-Fort-Sur-Gironde, complètent le nouvel exécutif.

Syndicat mixte du bassin de la Seudre : 17, rue de l'Électricité, 17200 Royan / Tél. 05 46 22 19 73 / www.sageseudre.fr

© Benjamin Stephan

Un western tourné dans la forêt de la Coubre

Les dernières scènes de *La Traque* ont été filmées dans la baie de Bonne Anse, juste avant le reconfinement. Après les cavalcades en forêt vient l'heure du règlement de compte sur la grève : un colt à la main, Clint Edwards s'avance vers son ennemi juré, tombé au sol. Un coup de feu retentit. « *Coupez !* » À la fin du mois d'octobre, une vingtaine d'étudiants en licence arts du spectacle à l'université de Poitiers ont tourné un authentique western dans les paysages du massif forestier de la Coubre. Originaire de Royan, l'acteur principal, Thibault Dardant, a grandi aux Mathes, où il prenait aussi des cours d'équitation. C'est en découvrant le film de Jacques Audiard, Les frères Sisters, qu'il a eu le déclic. « *On a les mêmes forêts que dans l'Oregon ! Nous aussi, on peut faire un western dans la région, hors du cadre classique des grands canyons.* » Il achève l'écriture du scénario pendant le confinement. Coréalisé avec Ugo Tanty, lui-aussi âgé de 20 ans, *La traque* sera un court-métrage de quinze-vingt minutes, tourné en décors naturels, avec des chevaux, des pistolets qui fument et des vraies tenues de cow-boys.

« Le meilleur moyen d'apprendre ». Réunis au sein de l'association Kipitch, ces étudiants en cinéma ont fait la preuve qu'on pouvait réaliser des films de qualité avec très peu de moyens. Cinquième court-métrage de l'association, *La Traque* bénéficie d'un budget de 1000 euros, grâce à l'aide de la Mission locale Royan Atlantique et de la section royannaise de la Légion d'honneur. « *Cela nous a permis de louer les costumes et les armes à feu* », précise Maurane Bonhomme, en charge des décors et des accessoires. Réputé pour ses spectacles équestres organisés à La Palmyre, le Zagal Cabaret de Franck Sainte-Marie a donné un sérieux coup de main, en prêtant quatre chevaux et en apprenant aux acteurs à monter comme John Wayne. « *Le tournage d'un film est une aventure semée d'embûches* », concède Thibault Dardant, qui a dû modifier plusieurs scènes en fonction de la météo… ou de la bonne volonté des montures. Contactés par la Mission locale, restaurateurs et campings ont accordé des tarifs préférentiels à l'équipe de tournage. Quant au matériel, il a été fourni par Studio N, une association de réalisation audiovisuelle créée par des jeunes techniciens niortais, armés d'une caméra Blackmagic reproduisant l'aspect des longs-métrages hollywoodiens. « *Le meilleur moyen d'apprendre, c'est encore de faire des films* », résume Églantine Cheminade, l'héroïne du film. Une fois le montage achevé, Kipitch souhaite organiser une projection au Lido, à Royan, ainsi qu'au cinéma d'art et d'essai Le Dietrich, à Poitiers. C'est là que les premiers courts-métrages des jeunes réalisateurs ont été dévoilés, en 2019, devant une salle comble.

« Soutenir les projets de qualité »

Avec son dispositif ID2 jeunes, la Mission locale Royan Atlantique apporte un soutien financier de 500 euros maximum aux projets portés par des personnes résidant sur le territoire et âgées de 11 à 30 ans. « *Nous voulons ainsi encourager les initiatives et montrer que notre jeunesse a des projets de qualité,* explique Vincent Péron, le directeur de la Mission locale. *Ce qui nous intéresse, c'est l'énergie et la volonté de faire.* » En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à présenter leur réalisation dans les écoles, auprès des jeunes de la Mission locale ou du grand public. Renseignements à la Mission locale, 69, rue Paul Doumer à Royan. www.ml-pays-royannais.com

« Vivre de ce que j'aime : le cinéma »

© Benjamin Stephan

Avec le soutien de la Mission locale, Maximilien Bert-Pallier s'est lancé dans la production et la réalisation de courts-métrages.

© DR

Originaire de Poitiers, Maximilien Bert-Pallier a longtemps mis de côté sa passion pour l'image et le cinéma afin de gagner sa vie. À 22 ans, il profite de son installation en pays royannais pour « repartir de zéro » : « *Je veux essayer de vivre de ce que j'aime* », explique-t-il à la Mission locale, qui l'aide à créer sa micro-entreprise, Strange Wood production, et lui passe commande d'un premier court-métrage.

Deux ans plus tard, Maximilien enchaîne les vidéos institutionnelles, clips et reportages pour la Mission locale, mais aussi la mairie de Royan, les espaces jeunes ou la salle de sport Essentiel Club à Saint-Sulpice-de-Royan. Avec son association, rassemblant une dizaine d'autres passionnés de vidéo, il tourne en parallèle des courts-métrages plus artistiques, souvent influencés par le style des films d'horreur. Le premier a été présenté en 2019 au Créa de Saint-Georges-de-Didonne pour Halloween. Quatre autres courts-métrages de l'association devaient être projetés le 6 novembre au Lido de Royan, lors d'une soirée de l'étrange intitulée « L'aube des idées noires », reportée pour cause de confinement. « *Mon but, c'est de réunir des gens et les aider à créer des courts, moyens ou longs métrages,* précise-t-il. *J'ai déjà du matériel. J'interviens comme producteur associatif, pour l'écriture du scénario, le montage du budget et le tournage. J'essaye d'apporter ma touche…* »

© Yohann Mercier

Maximilien Bert-Pallier accompagne des groupes de jeunes dans la réalisation de court-métrages, comme Unis, tourné par des élèves du collège André Albert de Saujon.

STRANGE WOOD PRODUCTION

Contact
strangewoodproduction@gmail.com
Chaine YouTube : Strange Wood Production.

Les rendez-vous de l'hiver

Ce programme est soumis aux règlementations en vigueur au moment de sa production. Les jauges spectateurs pourront être limitées. Pour vous organiser au mieux, nous vous invitons à joindre l'organisateur, à consulter le site de votre mairie ou de votre office de tourisme, quelques jours avant la manifestation.

SALONS & MARCHÉS

Arvert

Le Mercredi et le Samedi : Marché alimentaire et produits régionaux, de 8h à 13h sous la halle.

Tous les vendredis : Marché bio sous la Halle d'Arvert de 16h à 19h.

La Tremblade - Ronce-les-Bains

20 & 21 février : Salon de l'Habitat et du Jardin. De 10h à 19h au foyer culturel, entrée gratuite.

Saint Sulpice-de-Royan

30 & 31 janvier : 6e Salon des Bouquinistes. Samedi 14h-18h et dimanche 9h-18h à la salle des fêtes.

Saujon

Lundi 14 décembre : Foire mensuelle. A partir de 9h en centre-ville.

ANIMATIONS DE NOËL

Arvert

4 Mercredi 16 décembre : Spectacle Charles & Stone. 14h30 Salle des fêtes. Après le spectacle, le Père Noël viendra partager le goûter. Ouverture des portes à 14h. Places limitées.

Mercredi 23 décembre : Marché. Producteurs et commerçants locaux. Dégustation et décorations produites par les enfants du centre de loisirs. L'association ARCOM mettra en jeux des vitrines à estimer et vous offrira vin et chocolat chauds. 8h-13h Sous la halle.

Breuillet

Dimanche 13 décembre : Marché de Noël, Salle Multiculturelle de 10h à 18h.

Mardi 22 décembre : Marché du mardi animé, spécial Noël, place De Lipkowski.

La Tremblade - Ronce-les-Bains

Du 19 au 24 décembre : Marché de Noël, place Alsace Lorraine LA TREMBLADE. Organisation Comité de Jumelage.

Les 21 & 22 décembre et du 28 au 30 décembre : Structures gonflables, place Gambetta. De 14h30 à 18h30. Organisation Service culture.

Mercredi 23 décembre : Spectacle jeune public. Durée 1h05. Spectacle et goûter offerts. 15h au foyer culturel. 17h30 Arrivée du Père-Noël en calèche. Déambulation avec le Père-Noël et la compagnie Les anges de passage. 19h Conte pyrotechnique Le petit rêne, place Gambetta. Organisation Service culture.

Les Mathes - La Palmyre

Vendredi 18 décembre : Marché spécial fêtes. Place de la Halle. Venez profiter du cinéma municipal à l'Espace Multi-Loisirs, avenue Pierre Sibard aux Mathes.

Ciné Les Mathes : Les séances ciné se déroulent les mardis et jeudis à 18h et à 21h (horaires modifiables selon programmation). Tenez-vous au courant de l'actualité sur la page Facebook CinéMathes.

Mortagne-sur-Gironde

Dimanche 6 décembre : 17e Marché de Noël à l'ancien cinéma. De 9h à 18h.

Saint Palais-sur-Mer

Jusqu'au 4 janvier : Illuminations de fin d'année et décors de Noël en centre-ville. Sonorisation et ambiance de Noël dans les rues de la ville de 10h à 18h.

Jusqu'au 24 décembre : sur le site internet www.saintpalais-surmer.fr. Vidéo Le calendrier de l'Avent du conservatoire. Chaque jour, un professeur du conservatoire de musique et de danse de Saint-Palais vous fait découvrir une œuvre classique majeure.

À partir du 14 décembre : sur www.saintpalaissurmer.fr. Recette de fêtes à Saint-Palais-sur-Mer imaginée par le chef étoilé Xavier Taffart. Retrouvez en vidéo une recette revisitée de l'huître, créée pour l'occasion. Recette réalisée en plein air avec les produits du marché local et accompagnée par les vins des cavistes locaux.

À partir du 19 décembre : sur www.radio-saint-palais.fr. Programmation de Noël de 9h à 12h La plage de Noël, histoire et musique pour toute la famille. De 12h à 19h : une playlist 100 % découverte - 100 % révélations musicales avec les groupes émergeants de la nouvelle scène française. De 19h à 22h30 : 2 registres musicaux singuliers Ambient (musiques électroniques aux mélodies reposantes) & Chill-out (symphonies en mode ralenti, aux textures subtiles travaillées avec un luxe de détails). De 22h30 à minuit : Party pour s'ambiancer à la maison.

Vaux-sur-Mer

Samedi 19 décembre : Conte pyromusical de Noël. 18h, parc de la mairie. Gratuit.

Téléthon de l'Estuaire

Dimanche 6 décembre : Les associations et commerçants de Mortagne-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et Floirac se mobilisent.

EXPOSITIONS

La Tremblade - Ronce-les-Bains

Jusqu'au 2 janvier : Phare de Cordouan. A la Médiathèque, 30 rue de la Seudre. Entrée libre.

Médis

19 & 20 décembre : Sur les traces de Van Gogh. A l'occasion des 130 ans de la mort du peintre. Philippe Lelaurain présente une vingtaine de tableaux. « Les copies des oeuvres sont presque conformes, avec un format qui varie de quelques millimètres par rapport à l'original », confie le copiste. De 10h à 12h et de 14h à 18h à la Mairie.

Saujon

Jusqu'au 2 janvier : Les poissons migrateurs. A la médiathèque Emile Gaboriau.

SPORT & PLEIN AIR

La Tremblade - Ronce-les-Bains

Dimanche 31 janvier : Rando Raid des Ajoncs en forêt de la Coubre. 30/45/60 km. Départ échelonné. Parking plage Pointe Espagnole. Organisation UST VTT. Inscriptions uniquement sur internet : www.ikinoa.fr

Dimanche 28 février : Trail de la Côte Sauvage en forêt de la Coubre. 18/28 km. Départ à 9h Centre Nautique Charline Picon - Ronce-les-Bains. Inscriptions : www.club-co17.com. Organisation Charente Maritime Orientation. Circuit marche 10 km Départ 9h15 inscriptions sur place.

Pays royannais

Sentiers Détours : Randonnée pédestre en boucle. Circuits au cœur des bourgs, pour quelques kilomètres (2 à 5 km), faciles d'accès et praticables en famille pour une heure.

Terra Aventura : 4 parcours en Pays Royannais

Chasses aux trésors au cœur de nos villes et villages classés. Partez à la recherche des Poï'z dans nos villes et villages classés. Tèrra Aventura c'est une manière unique de redécouvrir le patrimoine et les lieux insolites de notre territoire tout en s'amusant. Après Mornac-sur-Seudre et Talmont-sur-Gironde, c'est au tour de Mortagne-sur-Gironde et de Royan d'accueillir 2 nouveaux parcours Tèrra Aventura en Nouvelle Aquitaine. Votre objectif ? Trouver les QR codes dissimulés dans la nature pour débusquer les Poï'z ! Pour y jouer : on télécharge l'appli gratuite Tèrra Aventura sur son smartphone.

ART & CULTURE

La Tremblade

Dimanche 20 décembre : Projection de Casse-noisette par le Ballet du bolchoï. 16h au cinéma Le Cristal. Le soir du réveillon de Noël, Marie reçoit en cadeau une poupée casse-noisette. Dans ses rêves, le jouet se mue en un prince charmant et courageux, qui entraîne la jeune fille dans de merveilleuses aventures.

Dimanche 17 janvier : Théâtre Les filles du port, par la Cie Le Théâtre de l'Alchimiste. Gratuit pour les moins de 12 ans. 15h au foyer culturel. Durée 1h15. Organisation Service culture.

9e Escale d'Humour Royan du 5 au 20 février

Vendredi 5 février : Ba-ptiste Lecaplain, 20h30.

Mardi 9 février : Christelle Chollet, 20h30.

Samedi 13 février : Arnaud Demanche, 20h30.

Mardi 16 février : Thaïs, 20h30.

Mercredi 17 & Jeudi 18 février : Arnaud Tsamère, 20h30.

Samedi 20 février : Noëlle Perna, 20h30. Salle Jean Gabin.

Jeudi 11 février : Escale Comedy Club, à l'auditorium de l'IFR, 20h30.

Renseignements : Pôle Animations Jeunesse – Ville de Royan. Page Facebook : Escale d'Humour

Royan

Jeudi 17 décembre : Projection de ballet Play, enregistré en décembre 2017 au Palais Garnier. 1h50 sans entracte. 14h et 19h30. Cinéma Lido, Place de la Gare.

Jeudi 17 décembre : Théâtre Créature. Salle Jean Gabin. Tout public à partir 10 ans. Par la Compagnie Terre Sauvage. 14h30 et 20h30.

Vendredi 8 janvier : Théâtre comédie parodique, Les reculés. Tout public à partir 15 ans. Par la Compagnie du 7ème étage. Salle Jean Gabin, 20h30.

Jeudi 21 janvier : Projection d'opéra Orfeo ed Euridice. Enregistré en mai 2018 au Théâtre des Champs-Elysées. 1h25 sans entracte. En italien, sous-titré en français. Cinéma Lido, Place de la Gare. 14h et 19h30.

Jeudi 21 janvier : Théâtre Scène de couples chez Feydeau. 20h30 salle Jean Gabin.

Jeudi 28 janvier : Ciné-archi Oscar Niemeyer, un architecte engagé dans le siècle. 18h30 salle Jean Gabin. Gratuit.

Jeudi 18 février : Projection d'opéra Aida. En direct de l'Opéra Bastille. 3h05 dont 1 entracte de 30 min. En italien, sous-titré en français. Cinéma Lido, Place de la Gare. 19h15.

Vendredi 5 mars : Spectacle musical Piano Paradiso. 20h30 salle Jean Gabin.

Jeudi 11 mars : Ciné-archi L'homme de Rio. Film de Philippe de Broca, France-Italie 1964. 18h30 salle Jean Gabin. Gratuit.

Dimanche 14 mars : Concert Happy Birthday Mr Beethoven. 16h salle Jean Gabin. Gratuit.

Spectacles Crea : Saint Georges-de-Didonne + Breuillet

Samedi 19 décembre : Climax / Cie Zygomatic. 20h31 Salle Bleue. Humour / 1h10 / à partir de 10 ans. Gratuit, sur réservation.

Vendredi 15 janvier : Lucia de Carvalho quintet. 20h31 Salle Bleue. Musique, chanson / 1h15 / tout public.

Dimanche 24 janvier : Brassens en une seule guitare / Jean-Félix Lalanne. 16h31 Salle Chênaie à Breuillet. Musique / 1h / tout public.

Jeudi 28 janvier : Et si Duras aimait Bach / Cie Labelles et Cie. 20h31 Salle Bleue. Théâtre / 1h.

Lundi 1er février : Les Dangers de la lecture / Cie Caus'Toujours. 21h01 Salle Bleue. Humour / 1h10

Samedi 6 février : Toutes les choses géniales / Cie Théâtre du Prisme. 20h31 Salle Bleue. Théâtre / 1h30 / à partir de 13 ans.

Dimanche 7 février : Toutes les choses géniales / Cie Théâtre du Prisme. 16h31 Salle Bleue. Théâtre / 1h30 / à partir de 13 ans.

Vendredi 12 février : Bonnes gens, vague à l'âme / One again production. 20h31 Salle Bleue. Théâtre, humour / 1h15.

Vendredi 26 février : Je demande la route / Roukiata Ouedraogo. 20h31 Salle Chênaie à Breuillet. Théâtre, humour / 1h20.

Saint-Georges-de-Didonne

Dimanche 20 décembre : Projection de Casse-noisette par le Ballet du bolchoï. 16h au cinéma Le Relais. Le soir du réveillon de Noël, Marie reçoit en cadeau une poupée casse-noisette. Dans ses rêves, le jouet se mue en un prince charmant et courageux, qui entraîne la jeune fille dans de merveilleuses aventures.

Saint-Palais-sur-Mer

Samedi 16 janvier : Nuit de la lecture. Découvertes littéraires. 19h au centre culturel. Gratuit. Réservation au 05 46 23 96 70. 18h Concert du nouvel an proposé par l'orchestre d'Harmonie Royan/Saint-Palais, sous la direction de Frédéric Chartier. Salle des fêtes. Gratuit. Renseignements au 05 46 23 49 26.

Vendredi 22 janvier : Quatuor à cordes Kadenza. Violon Arnaud Chataigner / Violon Mathias Guerry / Alto Béatrice Daigre-Hurteaud / Violoncelle Jean-Nicolas Richard. 20h30 Salle Michel Legrand.

Vendredi 5 février : Concert des professeurs du conservatoire Boris Vian, Soirée au clair de lune. Guitare, piano, flûte, clarinette, tuba, batterie, percussions et groupe vocal. 20h30 Salle Michel Legrand.

Jeudi 25 février : Ciné-opéra L'italienne à Alger. Projection de la captation réalisée le 11 septembre 2020 au Festival de Salzbourg. Opéra en 2 actes de Rossini. 20h Salle Michel Legrand.

Vendredi 5 mars : Duo guitare avec Christophe Godin et Olivier-Roman Garcia, The ultimate acoustic guitare extravaganza, dans le cadre du festival Jazz in Vaux. 21h Salle Michel Legrand.

Saujon

Mardi 5 janvier : Séance de cinéma, projection du film Aline. 20h30 La Salicorne - 2 route de l'Ilatte.

Vaux-sur-Mer

Vendredi 15 janvier : Jazz in Vaux Philippe Chagne Quintet, hommage à Harry Carney. 21h salle Equinoxe. Réservations obligatoires : https://vauxsur-mer.festik.net/ ou à l'accueil de la mairie.

Vendredi 19 février : Jazz in Vaux Megaswing Quintet. 21h salle Equinoxe. Réservations obligatoires sur : https://vaux-surmer.festik.net/ ou à l'accueil de la mairie.

CONFÉRENCES

La Tremblade

Jeudi 11 mars : La Sicile, par René Figari. 17h31 au Cinéma Le Cristal.

Médis

Samedi 19 décembre : Van Gogh, par Philippe Lelaurain. 18h dans la salle du Conseil de la mairie. Vie de l'impressionniste ainsi que son œuvre. Gratuit.

Royan

Jeudi 14 janvier : L'école du Bauhaus : entre continuité, rupture et postérité. Salle Jean Gabin 18h30.

Jeudi 4 février : Les maisons d'Oscar Niemeyer, des chefs d'œuvre méconnus. Par Antoine Juge, animateur adjoint du patrimoine de Royan.

Saint Georges-de-Didonne

Vendredi 12 mars : La Sicile, par René Figari. 17h31 au Cinéma Le Relais.

Vaux-sur-Mer

Vendredi 26 février : Conférence (thème à définir), à 18h30 salle Equinoxe. Gratuit.

SPECTACLES & ANIMATIONS

Arvert

Mercredi 3 février : Le Bal des loustics. Spectacle proposé par la municipalité. 14h30 à la salle des fêtes.

La Tremblade - Ronce-les-Bains

Vendredi 12 février : Concert Cactus Riders, rock'n'roll des années 50. 21h au foyer culturel. Gratuit pour les moins de 12 ans. Organisation Service culture.

Royan

Mardi 22 décembre : Spectacle musical jeune public, La voilà la voix de Lola. Salle Jean Gabin, 15h.

Mercredi 10 février : Spectacle familial Un tantinet givré. Tout public à partir de 5 ans. Par la Compagnie O Tom Po Tom. Salle Jean Gabin, 15h.

Vaux-sur-Mer

Vendredi 22 janvier : Zicos Days, Explora'son à la découverte du rock + blind-test. 18h30 salle Equinoxe. Gratuit - réservations obligatoires sur : https://vauxsurmer.festik.net/ ou à l'accueil de la mairie.

Samedi 23 janvier : Concert Zicos Days. Sortie de résidence du groupe Alkabaya (chanson française). 21h salle Equinoxe. Gratuit - réservations obligatoires sur : https://vauxsurmer.festik.net/ ou à l'accueil de la mairie. Pour la troisième édition des Zicos Days, la commune de Vaux-sur-Mer reçoit en résidence artistique le groupe Alkabaya, originaire de Saint-Etienne. Après une semaine de travail scénique à la salle Equinoxe, ce quatuor présentera au public le fruit de leur travail. Chanson française, festive, populaire, où l'humour, l'auto-dérision, la poésie mais aussi les coups de gueule illustrent le quotidien de chacun. L'univers musical d'Alkabaya mélange différentes sonorités venues d'ailleurs: une guitare aux couleurs espagnoles, un accordéon et une trompette venus de l'Est, une batterie ska-jazz. Le quatuor navigue aussi vers des ambiances plus électriques avec guitare saturée et batterie rock. C'est sur scène qu'Alkabaya exprime au mieux son univers chaleureux et explosif. Les quatre amis invitent tous les publics à partager avec eux un instant bienveillant et festif.

Festival Les P'tits devant l'écran - Ciné-Mioches 2021

Du 27 janvier au 12 mars 2021 : Cinémas Le Relais à St Georges de Didonne & Le Cristal à La Tremblade. « Pour éveiller le regard des enfants ». Une vingtaine de films et des animations originales et pédagogiques à partir de 3 ans.

Lessive au vent de Patrick Demazeau (Essonne)

Etre dans les nuages de vGtO (Pays-Bas)

Eau et vent

La huitième édition des Sentiers des Arts a eu lieu du 19 septembre au 8 novembre au cœur du village de Corme-Écluse. Onze œuvres monumentales et éphémères y ont invité les promeneurs à une balade de 3,5 km sur le thème « eau et vent », en référence aux nombreux moulins que comptait jadis la commune. Photos de Denis Bibbal / Artgrafik.

Les bancs de sardines du Collectif Les 2 ânes (Paris)

Ôde de Byme (Isère)

La rebelle et le vent d'Eleanor Stride (Lot)

Muktinath 190920 de Julie Kieffer (Rhône)

Renaissance de Mapie Denize (Seine-et-Marne)

Ouragan Totem d'Alain Mila (Tarn-et-Garonne)

Tohu-bohu d'Elparo

Grain de Luc Richard (Gironde)

Tendance vigilance d'Ubinam (Maine-et-Loire)

Projet : 1954 ; réalisation : 1956. Architectes : Henri-Pierre Maillard et Armand Jourdain

L'inspiration brésilienne des galeries Botton

À l'occasion de la réhabilitation du bureau d'information touristique de Royan situé à l'extrémité des galeries Botton, Charlotte de Charette, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la ville de Royan, revient sur la singularité de cette œuvre, ayant reçu cette année le label Architecture contemporaine remarquable.

Le bâtiment actuel est venu remplacer d'anciennes galeries commerciales qui se trouvaient à l'extrémité de la Grande Conche, côté port, dans le square Botton. Elles ont été baptisés du nom d'Augustin Botton, ingénieur des Ponts et Chaussées qui fut le premier, en 1847, à proposer un plan d'embellissement pour la nouvelle ville balnéaire, et qui participa à l'aménagement du port de Royan. Ces premières galeries avaient été édifiées en 1926 par l'architecte Louis Deleveau, dans un style Art déco résolument moderne, avec une structure métallique. Elles abritaient différents commerces (vêtements, parfums, glaces, souvenirs, etc.) et cafés. Elles ont été entièrement détruites par les bombardements de 1945, comme le reste du centre-ville. La reconstruction de Royan est confiée à Claude Ferret, nommé architecte et urbaniste en chef, assisté de Louis Simon et d'André Morisseau. Ils sont secondés par une centaine d'architectes afin de mener à bien ce projet colossal. Le plan de reconstruction de Royan prévoit la réinstallation des galeries Botton à proximité du Front de mer. Le bâtiment fait alors partie d'un vaste programme architectural composé, à l'origine, d'un petit square, d'une galerie marchande et d'une aire d'audition destinée aux spectateurs, l'auditorium.

On connaît aujourd'hui l'influence déterminante de l'architecture brésilienne sur la reconstruction de Royan. Les architectes qui y travaillent sont en effet profondément marqués par la parution, à l'automne 1947, d'un numéro spécial de la revue *l'Architecture d'aujourd'hui*, consacré au Brésil ; Claude Ferret et son équipe découvrent par ce biais l'architecture brésilienne contemporaine, notamment de nombreux exemples de la station balnéaire de Pampulha (Belo Horizonte), conçue au début des années 1940 par Oscar Niemeyer. Les projets royannais changent de cap et sont nettement influencés par cette version tropicale de l'architecture moderne.

Le bâtiment des galeries Botton est constitué d'un auvent en béton armé, aux lignes sinueuses, formant une sorte de double 8, reposant sur une succession de poteaux et doublé de parois vitrées. Largement débordant des espaces qu'il abrite, cet auvent de béton joue des relations entre l'intérieur et l'extérieur, avec les trois trémies et les nombreux passages qui y sont aménagés. Des revêtements polychromes s'adjoignent à l'ensemble pour en accentuer l'effet.

Le bâtiment reprend largement les lignes du pavillon de l'architecte brésilien, Francisco Bolonha, destiné à recevoir une source thermale, publié dans *L'Architecture d'aujourd'hui* de 1947, au point qu'on a pu parler, pour ce projet royannais, de véritable pastiche. Par ailleurs, cet édifice n'est pas sans rappeler les formes arrondies de l'ancienne gare routière de Royan, réalisée par Louis Simon et mise en œuvre à la même époque. Henri-Pierre Maillard et Armand Jourdain attestent, avec cet exceptionnel projet, non seulement de leur active participation à la Reconstruction, mais aussi de la forte empreinte de l'architecture brésilienne à Royan. On leur doit également les plans de l'îlot de l'ancien Café des Bains, au-dessus du port, où, là aussi, les courbes donnent les lignes du projet.

La sinuosité de cette surprenante galerie commerciale apparaît aujourd'hui largement parasitée par les stands et extensions qui lui ont été annexés au fil des années. Malgré cela, le bâtiment a reçu le label Architecture Contemporaine Remarquable en 2020, selon les critères suivants :

- La singularité de l'œuvre : pour cet ensemble qui témoigne de l'influence, parfois littérale de l'architecture brésilienne, dans un programme d'aménagement touristique
- La valeur manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural reconnu, celui de « l'école de Royan »,
- L'appartenance à un ensemble dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale : c'est le cas d'Henri-Pierre Maillard, concepteur de procédés industrialisés brevetés de construction.

Des lignes inspirées de l'architecture brésilienne...

...découvertes dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* de 1947.

Pavillon pour une source thermale, du Grand Hôtel d'Araxà, au Brésil, dessiné par l'architecte Francisco Bolonha (1947).

Vue actuelle du bureau d'information touristique de Royan.

L'Aulnaie du Monard, un air de forêt amazonienne sur la presqu'île

© Audrey Penaud

Vastes plages bordées de dunes, des milliers d'hectares de pins maritimes à perte de vue...et là, au sud-ouest de Ronce-les-bains, tel l'irréductible village gaulois, se tient sur **37 hectares un milieu tout à fait original : l'Aulnaie du Monard !** Dès les premiers pas, l'ambiance de forêt primitive est saisissante : grandes lianes, marécage, arbres feuillus, sifflement des oiseaux... Ce boisement humide d'intérêt régional tant au niveau floristique que faunistique, constitue la principale **réserve naturelle d'eau douce de la forêt de la Coubre,** abreuvant ainsi la grande faune de ce territoire, mais permettant également à de nombreuses espèces d'amphibiens de trouver les conditions favorables à l'accomplissement de leur cycle de vie ; en témoigne l'étude menée en 2019 par l'association OBIOS (http://www.objectifs-biodiversites.com) démontrant que **l'aulnaie abriterait plus de 1 000 adultes reproducteurs de Grenouilles agiles,** en faisant ainsi une population d'importance régionale.

Côté espèces Natura 2000, nous ne sommes pas en reste ! La **Loutre d'Europe** est une résidente régulière ; vous pourrez deviner sa présence en recherchant ses épreintes (terme désignant les excréments de loutre) ou empreintes. Une petite population de **Cistude d'Europe,** tortue d'eau douce indigène de métropole, évolue dans cet entrelac de fossés ; une balade matinale printanière ou estivale, mais ensoleillée, vous permettra certainement de les apercevoir sur leur poste de chauffe (bois ou rochers émergés). Entre la **Rosalie des Alpes,** les **chauves-souris,** le **Martin-pêcheur,** les amoureux de la nature trouveront leur compte !

Cette incroyable diversité a pu s'épanouir grâce à la tranquillité des lieux, puisque depuis la cession du terrain par la ville de Royan à l'État en 1996, aucune intervention n'a été réalisée. Ici, le **principe de non gestion** prime, au vu du caractère humide, et donc sensible, qui domine. Cette zone est à préserver durablement et pourrait faire l'objet à ce titre d'un arrêté de protection de biotope, comme il en existe sur le marais de Bréjat, aux Mathes. Cet outil réglementaire permet de prendre toutes les mesures de nature à empêcher l'altération, la dégradation ou la destruction d'un biotope et répond à l'un des trois motifs suivants : intérêt scientifique ou patrimonial, rôle essentiel dans l'écosystème, nécessité de préserver le biotope d'espèces protégées vis-à-vis d'activités ou de menaces/pressions. Affaire à suivre !

Si vous souhaitez en savoir davantage sur ce site, rapprochez-vous de l'association « Nature en Pays d'Arvert » sur http://natvert.fr

La galette du roi

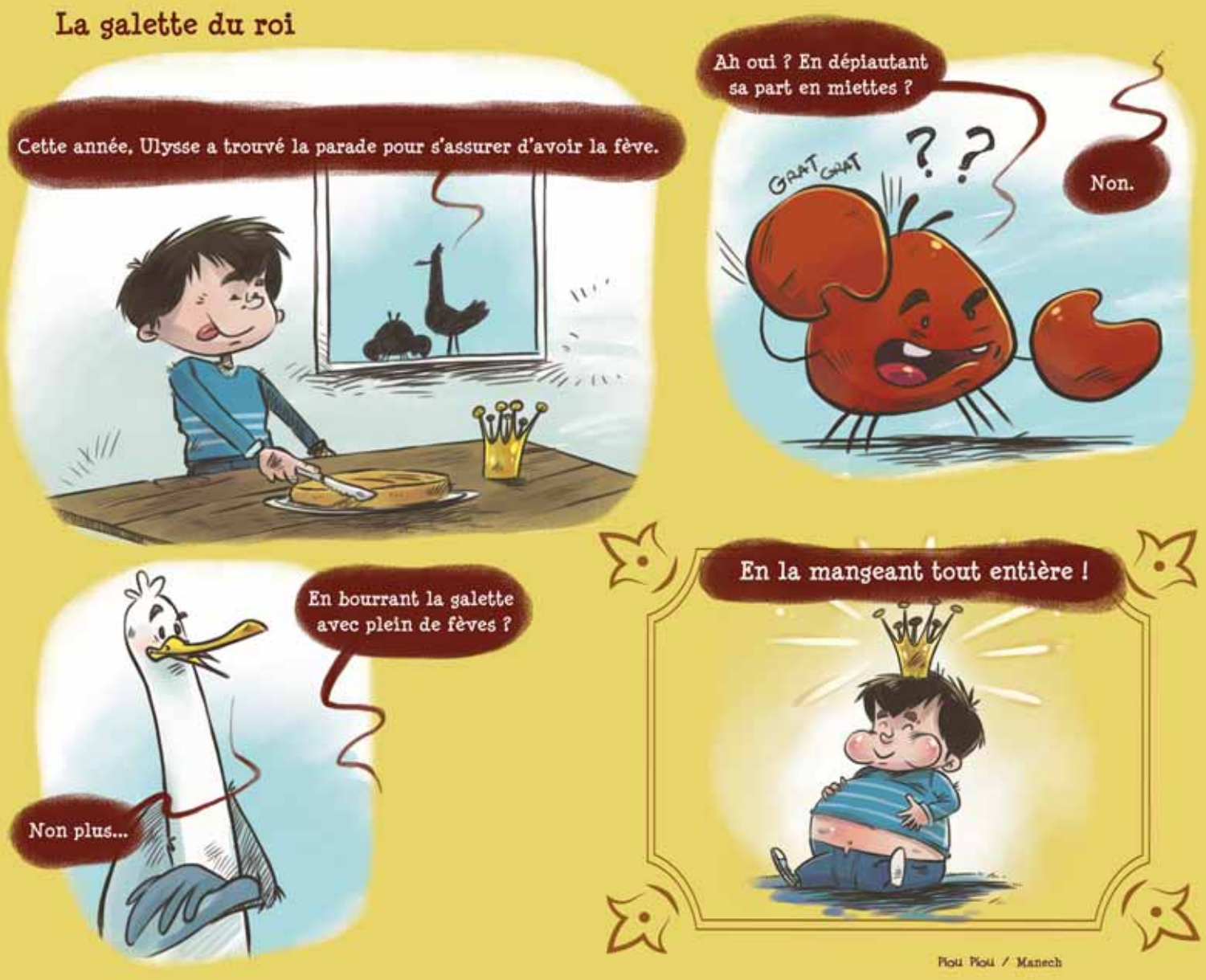

Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....

© Christine Busani

Baloo
mâle - 9 mois

Dick
mâle - 11 ans
Épagneul Breton

Louloute
femelle - 4 ans
croisée Malinois

Quetcha
femelle - 10 ans

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14 heures à 18 heures (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 *(derrière Toyota)* / **Tél. 05 46 05 47 45**
Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA'mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

Le monde d'après, on l'aurait imaginé avec moins de pauvres qu'avant.

Plus que jamais, on compte sur vous.

Faites votre don
sur **restosducoeur.org**
pour faire barrière
à cette grande épidémie
de précarité.

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR